

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université ABBES LAGHROUR-KHENCHELA.



Faculté des lettres et langue
Département de littérature et langue française.
Spécialité : Sciences de langage

*L'analyse des néologismes dans la presse
algérienne-cas du quotidien le soir d'Algérie*

Mémoire Présenté au Département de Littérature et Langue française Pour l'obtention
Du Diplôme de Master 2

Présenté par :
SEBAA Mounira

Dirigé par :
Mme HASSANI Ryma Aida

Devant le jury composé de :

Président : OUELD AMMAR Hassina M.A.A *Université Abbes Laghrou Khenchela*
Rapporteur : Mme HASSANI Ryma Aida M.C.B *Université Abbes Laghrou Khenchela*
Examineur : BENHAFSI Dalila M.A.A *Université Abbes Laghrou Khenchela*

Année universitaire : 2020/2021



Remerciement



Tout d'abord, nous tenon à remercier Dieu, de nous avoir donné la santé, la volonté et la patience pour mener à terme notre formation de master et pouvoir réalisé ce travail de recherche.

*Nous tenons à exprimer nos profonds remerciements à Mme **Ryma Aida HASSANI** pour tous ces bons conseils et sa disponibilité, qui, en tant qu'encadrant, s'est toujours montrée à l'écoute, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'elle a bien voulu nous consacrer et sans qui, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour et la confiance qu'elle nous a témoignés tout au long de ce travail.*

Nous tenons à gratifier aussi les membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptent d'examiner notre Modeste travail.

Tous les professeurs qui ont eu à nous prodiguer de bons conseils durant notre parcours universitaire.

Enfin, nous nous adressons nos sincères sentiments de gratitude et de reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.





Dédicace

*À l'esprit de mon père celui qui a toujours été à mes côtés,
que dieu le garde dans son vaste paradis.*

À ma chère mère à laquelle je dois tout.

À ma chère famille

À mon frère et mes sœurs

À mon mari et mes enfants (abd Elkarim, Chahine)



Introduction Générale

Introduction Générale :

Une langue à toujours besoin d'un processus qu'il soit interne ou externe de renouvellement et de création au niveau du lexique afin de rester toujours vivante ou la néologie est un très important pour les langues et pour tous ses besoins du vocabulaire et ses formules c'est un facteur nécessaire pour évoluer une langue.

En réalité on peut considérer la néologie comme instrument d'enrichissement de vocabulaire, sachant que le phénomène du néologisme est primordial pour la création lexicale : ce phénomène reste toujours admissible et valable même dans notre époque, voire il devient un domaine plus vivant que les époques précédentes, les linguistes ainsi que les sociolinguistes voient que le néologisme est le principale moyen pour développer une langue.

En plus l'Algérie est un pays qui se caractérise par sa diversité et sa complexité des langues qui proviennent certes de la coexistence et de la cohabitation de plusieurs langues en usage au sein de la société. En outre, l'arabe dialectal et le berbère représentent les langues maternelles de l'Algérie avec leurs variétés linguistique et l'arabe classique qui est la langue officielle du pays.

A l'instar de ces langues, le français utilisé en Algérie s'est révélé être largement répondu, ce contact de langue l'a influencé, il l'a fait nettement distingué par des traits particuliers du français standard, étant donné que le phénomène de contact de langue donne naissance à d'autres phénomènes tels que : l'alternance codique, l'emprunt et la néologie, et comme le français s'agit d'une langue vivante, il est en permanente évolution donc il est affecté par la néologie.

En lisant des articles dans des journaux d'expression française, il nous est arrivé, que nous voulions connaître la signification d'un mot et le traduire, mais nous ne le trouvons pas dans les dictionnaires, ce qui a suscité intérêt. Nous avons aussi remarqué que dans le domaine journalistique, le recours à la néologie est extrêmement fréquent.

Notre travail de recherche en sciences du langage intitulé « l'analyse des néologismes dans la presse Algérienne au quotidien « le soir d'Algérie » dans la chronique « pousse avec eux » ».

L'objectif de cette recherche est d'étudier le néologisme comme phénomène linguistique qui prend l'ampleur dans les pratiques langagières en Algérie particulièrement et partout dans

le monde, et de faire l'analyse des particularités lexicales à travers l'étude quantitative d'un nouveau lexique émergeant dans le discours journalistique comme étant une des sources les plus importants de la créativité ainsi que de l'innovation lexicale et qui permet d'observer l'usage réel de la langue au même titre que son évolution dans le temps et la nature de notre objet de recherche, nous amène à poser la problématique suivante :

Comment se fait le néologisme dans le français utilisé par la presse écrite Algérienne d'expression française ?

Le principal centre d'intérêt pour la présente recherche, l'étude des néologismes dans le discours journalistique, a commandé la structure de travail suivante :

Notre travail de recherche est organisé en trois grands partis distincts mais complémentaires : nous avons travaillé sur un corpus constitué d'un ensemble de lexies néologiques extraites d'un journal Algérien d'expression française, qui est : « le soir d'Algérie » pendant une période de deux mois de la chronique publiée avec eux.

Ce travail est subdivisé en trois parties :

Une partie théorique qui inclut deux chapitres le premier chapitre présente la notion du néologisme son historique aussi son évolution.

Le deuxième chapitre est consacré au contexte du corpus qui est la présentation de la situation sociolinguistique et mettre l'accent sur les langues en usage en Algérie, aussi la présentation de la presse écrite Algérienne.

Pour la partie pratique : comprend un seul chapitre, réservé à l'analyse du corpus d'étude une analyse lexico-sémantique et quantitative de notre corpus, faite à l'aide de la grille d'analyse, des données numériques et des illustrations graphiques.

Nous terminons notre travail par une conclusion dans laquelle nous essayons autant que possible, d'apporter des réponses à notre problématique, à travers notre analyse qui détermine cette recherche.

Chapitre I
La Néologie /Le Néologisme

La néologie est un phénomène omniprésent dans toutes les langues vivantes. Aujourd'hui, toutes les communautés linguistiques font appel à ce phénomène pour développer leurs langues. En effet, une langue qui n'accepte pas les nouveautés et ne tolère pas les changements tend à disparaître comme l'affirme Bernard Quemada¹ : « Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte. Et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues ne soit – en somme – que l'histoire de leur néologie. »².

Le français est en contact avec d'autres langues locales (l'arabe et ses variétés, le berbère et ses différents dialectes) ; il est alors de ce fait enrichi de néologismes (particulièrement des emprunts). Il suffit de prêter l'oreille ou de feuilleter un quotidien algérien francophone pour s'en rendre compte.

Concept difficile à cerner, mouvante éphémère

Il est difficile de définir et de décrire la néologie et son objet d'étude le néologisme. Pour J. Pruvost et J.F. Sablayrolles « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales est plus complexe qu'il n'y paraît et le néologisme représente un concept difficile à cerner* »³ précise dans une étude consacrée à la néologie en français contemporain que :

« Celle-ci n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes ».

Effectivement le néologisme est une création subjective et individuelle d'une personne à un moment donné, dans une situation précise.

¹ - Quemada.B.,(1971),*BanqueDesmots*,n°2.

² - Sablayrolles.J.F.,(2003),«*L'innovation lexicale*»,actesducolloqueorganiséenfévrier2001àlimoges. HonoréChampion, Paris. pp.279-295.

³Pruvost.J. &SablayRolles.J.F., (2003), « *Lesnéologismes* »Quesais-jeP.U.F, Paris.

Le néologisme semble être connu par la plupart des gens non spécialistes. Ces derniers le définissent comme étant un mot nouveau, mais il représente pour les linguistes l'une des difficultés primordiales qui suscitent plusieurs discussions. J. F. Sablayrolles (2002: 97) précise dans la revue française de linguistique appliquée :

« [...] Une expérience remontant au début des années 70, effectuée par une communauté assez homogène de linguistes sous la conduite de L. Guilbert et relatée dans le numéro 36 de *langages* (1974) montre que le taux de désaccord est là aussi extrêmement fort. Les expérimentateurs mettent en évidence un taux de dispersion des résultats très élevé et, faute de pouvoir tomber d'accord sur une définition de la néologie, concluent à l'existence de « Zone néologène ».

Que le néologisme est un pseudo concept¹. Tous les linguistes trouvent des difficultés à le cerner bien qu'il soit attesté en français. Depuis le 18^{ème} siècle, on peut constater son absence dans le dictionnaire des sciences du langage de Ducrot Todorov et dans des ouvrages de linguistique générale (Bloomfield, Gleason, Harris,...). Tandis que ce terme apparaît dans des ouvrages de psychologie et de psychiatrie.

Le néologisme est donc difficile à cerner d'autant plus qu'il est mouvant, non seulement, il change à la volonté consciente ou inconsciente des usagers et cela d'après les locuteurs, les circonstances, les événements et le temps. Cependant ce nouveau mot peut perdre sa valeur de nouveauté.

Rey souligne que le néologisme « *dépend d'un jugement relatif et même subjectif lié à sa définition même, qui repose non pas sur la nouveauté objective, mais sur un sentiment de la nouveauté* »²

Effectivement certaines créations paraissent normales pour les usagers alors qu'elles sont déjà utilisées par d'autres. Cette nouveauté ne permet pas de les cerner, et pour pouvoir le faire³ propose quatre paramètres d'inclusion et d'exclusion : Le paramètre lexicographique, nous permet de préciser si le mot est un néologisme ou pas en vérifiant sa présence ou son absence dans la nomenclature des dictionnaires. Les trois autres paramètres sont moins

¹ Rey. A., (1976), « *Néologisme, Un pseudo concept ?* », Cahier de lexicologie n°28. pp3-17.

² Rey. A., (1988), « *Dictionnaire et néologie* », dans *Terminologie et technologies nouvelles*, Actes du colloque tenu à Paris, 9-11 décembre 1985, Québec-Paris, Office de la langue française – Commissariat général de la langue française, pp.279-289.

³ Cabré.M-T.,(1988),«*Laterminologie:Théorie,méthodeetapplication*»,Armand-Colin,PUO, Paris-Ottawa.

importants que le premier mais le complètent, il s'agit du paramètre diachronique : apparition récente de l'unité lexicale dans la langue, le troisième est l'instabilité formelle ou sémantique de l'unité lexicale : ignorance du sens précis, de l'orthographe et de la prononciation et enfin le paramètre de la perception des locuteurs : une unité lexicale est néologique si les locuteurs d'une langue la perçoivent comme nouvelle¹

Un bouleversement dans la société aura des répercussions sur la langue et ce changement se manifeste dans l'utilisation de mots qui subiront à leur tour des modifications, certains meurent et disparaissent pour laisser place à des nouveaux nés, d'autres encore, peut être, vont réapparaître dans des circonstances (contextes) semblables ou non à celles de leur première apparition, et vont connaître probablement une seconde vie.

En plus de la difficulté de définition, la mouvance présente un autre caractère fluctuant : celui de la durée de vie et l'éphémérité d'un néologisme. Il est impossible de préciser exactement la temporalité de ce phénomène, la durée de vie des néologismes est imprécise. En effet tout nouveau mot est d'abord un néologisme avant même qu'il ne soit attesté dans un dictionnaire, aussi personne ne peut préciser exactement quand ce mot est né Ou combien de fois l'a-t-on utilisé ? S'il a disparu ou si les usagers l'emploient encore. Louis Guilbert a limité la vie d'un néologisme à, à peu près, dix ans, mais puisque nous vivons dans un monde marqué par la présence des médias qui renouvellent constamment leur lexique, certains linguistes comme J. Pruvost et J.F. Sablayrolles se sont mis d'accord à restreindre à moins de cinq ans le temps accordé à la perception d'une nouvelle unité ²Cela est toujours expliqué par le fait qu'il y a certains mots qui apparaissent pour une période limitée, puis disparaissent. D'autres reviendront une autre fois avec un autre sens (néologie sémantique) et d'autres s'effaceront pour la vie.³ Le confirme : « *Des mots s'usent, sombrent dans l'oubli ou meurent tandis que d'autres naissent s'inscrivent dans le cycle de l'usage et de l'usure* »

Personne n'est en mesure de connaître ou de préciser exactement la durée d'intégration des néologismes dans la langue et cela est surtout selon la fréquence d'utilisation de ce mot.

¹Tina Célestin, (2003), « *LE PHÉNOMÈNE DE LA NÉOLOGIE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC-BILAN ET BANQUE PERSPECTIVES* ».

²Pruvost J. & Sablayrolles J.F., (2003), « *Les néologismes* » Quesais-je P.U.F, Paris.

³ Boulanger. J.C., (1988), « *L'évolution du concept de néologie de la linguistique aux industries de la langue* ». Actes du colloque organisé à Bruxelles, Centre de terminologie de Bruxelles-institut libre Marie Haps, p193-211.

Cette fréquence est différente d'un mot à un autre, et elle est étroitement liée avec sa durée de vie car c'est elle qui précise son maintien ou sa disparition. Certaines créations sont fréquemment utilisées et peuvent être attestées dans des dictionnaires pour perdurer ; alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. On se demande par exemple si on peut considérer les

« Hapax » (mot utilisé une seule fois) comme néologisme en sachant qu'il a une très courte vie. M.T Cabré trouve que l'un des moyens les plus couramment utilisés pour déterminer le caractère néologique d'un terme ou d'une unité lexicale reste la consultation des dictionnaires. Le recours à ces références nous renseigne également sur l'aspect diachronique du terme en question car les dictionnaires situent ces mots dans le temps depuis leur création jusqu'à leur utilisation (1998 :254). Seulement il faut attirer l'attention sur le peu de fiabilité de cette méthode¹.

1. Aperçu historique et évolution du terme

La première attestation du mot néologisme date de 1735 dans une fable allégorique et c'était un exemple de néologie syntagmatique (dérivation, composition...). C'est un mot qui vient du grec associant « néos » qui signifie nouveau soit « récent » et « logos » qui désigne « parole » ou « raison ». Les sens qu'il a eu les premiers temps n'étaient pas favorables : bizarrerie, vice du style, ou encore une nouveauté éloignée de celle que l'usage autorise². Le dictionnaire de l'académie de 1762 le définit aussi comme un abus.

Selon le petit Robert ³(1988), le nom « néologisme » qui vient après son adjectif « néologique » (1726) et « lanéologie » (1759) a eu un sens favorable : « *emploi des mots nouveaux dans la langue afin de l'enrichir* ». Pour le dictionnaire de linguistique (Larousse, 1973), le néologisme est une création récente d'un mot déjà ancien. Signalons que dans ce même ouvrage, lanéologie est définie comme le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Nous nous contenterons de ces définitions dans la mesure où chaque dictionnaire définit le néologisme de différentes manières, des acceptions seraient trop

¹Sablayrolles. J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris, 588p.

²Pavel. Silvia, (1989), « *Néologie lexicale: transfert, adaptation, innovation* » site :http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/contributions_sp/1989_neo_lexicale_f.htm consulté le 02-06-2021.

³Rey. A. & J. Rey-Debov, (1988), « *Le petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* ». Vol. 1, Le Robert, Paris.

nombreuses.

Traditionnellement, on fait la distinction entre la néologie formelle (formation de mots à partir de la dérivation ou la composition et c'est donc la formation d'un nouveau signifiant avec un nouveau sens) et la néologie sémantique (un signifiant qui existe déjà aura un nouveau sens).

J.F. Sablayrolles a utilisé vingt dictionnaires différents pour établir la définition et l'évolution du terme « néologisme ». Ainsi ce terme avait pour équivalent « abus » ; a été défini comme l'usage normal de mots nouveaux ». L'expression « mot nouveau » s'est développée en même temps que « créativité lexicale ». Un autre sens est apparu mais de spécialité (en psychiatrie). Il s'agit d'un mot créé par un malade mental incompréhensible par l'entourage.

Les sens actuels que ce chercheur a répertoriés sont : « mot nouveau » et « mot forgé par un malade mental »¹. On peut distinguer deux types de créations dans le lexique ; la néologie qui consiste à créer dans la langue commune (générale) et la néonymie qui s'intéresse la création dans la langue de spécialité. La néonymie est appelée aussi la néologie terminologique.

2. Création naturelle et spontanée (la néologie)

Les deux sens que J.F. Sablayrolles a recensé comme étant les plus récents, « mot nouveau » et « mot créé par un malade mental » révèlent le caractère spontané dans la création de nouveaux mots. Ainsi tout malade mental en voulant s'exprimer et représenter son monde néologisera et créera spontanément et naturellement son propre univers et surtout son propre vocabulaire. Certains chercheurs estiment que n'importe quelle création peu importe l'individu, le lien et le temps de production devrait être considérée comme néologique. Ainsi M.T. Cabré (2003) et J.F. Sablayrolles (2000) légitiment même certaines fautes en les considérant comme des néologismes ; et leurs donnent ainsi le même statut que celui de néologismes littéraires ou terminologiques. Toutefois quelques chercheurs n'ont pas accepté cette position.

¹Sablayrolles. J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris, 588p.

En sachant que le langage est un système de signes régi par des normes, utilisé pour représenter la nature des choses, fixer et exprimer les idées et surtout pour communiquer entre les individus d'une communauté, ainsi nous devons à chaque instant inventer et créer de nouvelles dénominations et de nouveaux mots pour pouvoir exprimer ce que nous pensons, désirons et communiquons.

Cet acte de création individuelle est un acte naturel et spontané qui se manifeste dans une région précise, à un moment déterminé, J.Pruvost et J.F.Sablayrolles précisent que :

«(...) Manifestation de l'activité symbolique de l'homme, les mots sont nés de la volonté de représenter les choses, les idées et les faits par des sons, des signes qui en sont les substituts. Quelle que soit l'interprétation métaphysique, biologique ou linguistiques, le langage est toujours inscrit dans un processus langagier créatif et donc néologique »
(2003:4)

Tout au long de la vie de l'être humain et dès sa naissance, il néologisera pour s'exprimer, ainsi le bébé à chaque fois innove, en commençant par des créations onomatopéiques (en grognant), après prononce quelques mots comme

« papa » ou « Mama » (il répète ce mot prononcé plusieurs fois par ses parents) et enfin prononce quelques débuts de mots jusqu'à ce qu'il parle correctement. Cela ne s'arrêtera pas ici ; il néologisera aussi longtemps qu'il vivra. J. Pruvost et J.F.Sablayrolles démontrent cela:

« L'enfant, avec plus ou moins de complaisance et d'encouragement familial, néologisera pour exprimer ses désirs, les mots lui manquent. Il désignera par exemple de façon onomatopéique les animaux ou les objets en reproduisant les cris ou les bruits qui les caractérisent, du OUA-OUA au miaou en passant par le teufteuf et le pin-pon »(2003: 6)

Ils étendent cette activité néologique à l'âge de l'adolescence. A cet âge voulant s'identifier dans son comportement, ses habits, le jeune adolescent s'identifie aussi dans son langage en transgressant quelques normes comme les abréviations ou les répétitions (from pour fromage blanc, c'est-à-dire « de race blanche »), l'emprunt aménagé (relooker – flasher), on rajoute d'autres jeunes créations en relation avec la technologie comme les

«SMS» ou « Texto » avec des abréviations et signes A+ : à plus, A12C4 : à un de ces quatre)(ibid.2003 :6,7).

En plus du caractère naturel et spontané, le néologisme est considéré aussi comme un fait de société; il ne peut être accepté que s'il est utilisé par un certain nombre d'individus, dans une société précise et à travers une période délimitée.

L. Guilbert l'a souligné dans son ouvrage « la créativité lexicale »: « *il ne suffit pas qu'un mot soit relevé comme emploi inédit pour que du même coup il mérite d'être qualifié de « néologisme ». Un néologisme n'existe réellement que s'il entre dans un certain usage* » (1975: 32). Toutes les parties de la langue seront touchées par la néologie : la prononciation, la morphologie, la syntaxe et aussi le lexique. Généralement la création de nouvelles unités est plus liée au lexique qu'à la phonétique et la grammaire.

3- Création Planifiée (La néonymie)

Avec l'essor des différentes technologies et avec le développement que connaît le monde, aujourd'hui, dans tous les domaines, les hommes ont eu le grand besoin de créer des mots pour dénommer les nouvelles inventions, les nouvelles technologies comme l'affirme Ester Franquesa¹

« *Langue et connaissances avancent en parallèle et se soutiennent mutuellement .La connaissance se construit et s'étend et, grâce à elle, la langue est constamment mise à jour afin de désigner les nouveaux concepts dans tous les domaines de la connaissance et dans tous les secteurs d'activité* » (Tina Célestin, 2003 :3).²

Bruno de Bessé définit la néologie terminologique comme étant :

« *Une unité signifiante qui désigne un concept déterminé de façon univoque à l'intérieur d'un domaine .Le terme est constitué d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe)* » (De Bessé. B, 1992 :75). Le besoin de représenter les réalités technoscientifiques (la néonymie) chez l'individu se fait de plus en plus ressentir par rapport au besoin de s'exprimer quotidiennement (la néologie). Il convient de préciser que 1500 à

¹Franquesa.E., (2001), « *Langue, technologie et terminologie* », *Cahiers du Rifaal. Développement linguistique : enjeux et perspectives*, n°22, Agence de la francophonie, Communauté française de Belgique, Bruxelles, pp.10-17.

²Tina Célestin, (2003), « *LE PHÉNOMÈNE DE LA NÉOLOGIE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC-BILAN ET BANQUE PERSPECTIVES* ».

3000 mots du français suffisent largement pour communiquer ; alors que 10 000 termes sont réservés uniquement pour l'informatique et encore plus de mots pour les secteurs de pointes qui se renouvèlent rapidement. La néonymie comme la néologie touche plus le lexique que la grammaire et la phonétique ainsi pour la naissance de l'informatique entre 1948-1960, le lexique du français a subi plusieurs changements (J. Thiele ,1987 :11) alors que la phonologie et la grammaire n'ont subit aucune modification (J. Cellard,1988, cité in S. Pavel 1989) Selon M.T. Cabré (1998 :256), les caractéristiques essentielles d'un néologisme terminologique sont : être univoque, être mono référentiel, avoir un domaine de spécialité précis, être nécessaire, favoriser la formation syntagmatique, être stable. La formation des termes de spécialité est en principe la même que celle des néologismes de la langue en générale. Pour former des néonymes G. Rondeau (cité in Vlasta kreckova, 1996) précise trois procédés de formation néonymique, d'une part formation morphologique (dérivation, composition, apocope ...), d'autre part formation morphosyntaxique (siglaison, changement de catégorie grammaticale, réduction...), et enfin Formation morphosémantique (calque, emprunt,...).

Pour qu'on intègre un néologisme apparu dans le discours, il faut qu'il soit traité avec une méthodologie terminologique. L'Office Québécois de la langue française (OQLF) aborde la terminologie selon cinq approches proposées par J.C.Boulanger:

- Processus de création d'unités lexicales nouvelles : Pour créer un nouveau mot l'individu fait appel aux procédés de formation de sa languematernelle.
- tude théorique et appliquée des créations lexicales : s'intéresse aux procédés de formation (dérivation, composition, emprunt), le sens, l'acceptabilité, et l'intégration du nouveau mot.
- Activité institutionnelle organisée et planifiée : recenser, inventer, diffuser et implanter ces créations par les institutions de normalisation.
- L'identification des différents secteurs qui ont un déficit et qui nécessitent des créations.
- Utiliser les différents dictionnaires pour vérifier le statut encore néologique d'une unité lexicale. Donc ces outils contrôlent les néologismes.³.

Nous récapitulons par un tableau comparatif ces deux types de créations.

³Tina Célestin, (2003), «LE PHÉNOMÈNE DE LA NÉOLOGIE TECHNIQUEETSIENTIFIQUE AU QUÉBEC-BILANETbanque PERSPECTIVES».

Tableau n°1 : tableau comparatif : la néonymie /la néologie

<i>La néologie</i>	<i>La néonymie</i>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La création est spontanée, naturelle. ❖ Le néologisme appartient à la langue générale. ❖ Caractère fluctuant et éphémère ❖ Difficile de préciser exactement la première date d'apparition. ❖ Courte durée de vie ❖ Peut avoir des synonymes. ❖ Pour la formation utiliser : les emprunts, les dérivés, les sigles ❖ Peu diffusé dans la langue où il a été créé. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La création est technique et scientifique (planifiée) ❖ Le néonyme appartient à la langue de spécialité. ❖ Plus stable. ❖ Sa datation est plus précise. ❖ Sa vie est plus longue. ❖ Synonymie à éviter. ❖ Utilise plus la composition savante. ❖ Très grande diffusion (même internationale).

Certains néonymes ne respectent pas tous les critères d'acceptabilités ; la raison pour laquelle des commissions de terminologie et de normalisation ont été créées. Pour cela nous aborderons la normalisation dans le point suivant.

3- La normalisation

Avant qu'un néologisme ne soit accepté ou plutôt attesté, il passe d'abord par les organismes de normalisation ou d'aménagement linguistique pour l'étudier, le filtrer et peut être lui apporter quelques modifications si c'est nécessaire. L'objectif primordial que se fixent ces organismes est la substitution des mots empruntés à une autre langue par la création de nouveaux termes ou l'arrangement de ces mêmes mots selon les règles de la langue emprunteuse.

Cela pour éviter que les langues qui empruntent disparaissent au détriment d'autres langues et éviter qu'une langue soit envahie par les emprunts étrangers ainsi l'exemple du Français et de l'Anglais.

Il existe plusieurs organismes et associations d'aménagement linguistique, nous pouvons citer l'Association Canadienne de Normalisation (ACNOR) au Canada, l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Le Réseau International Francophone d'Aménagement

Linguistique (RIFAL), l'Office Québécois de la Langue française (OQLF). L'acceptation des nouveaux mots ne concerne pas seulement les néologues et terminologues mais c'est un travail qui se fait en collaboration avec des spécialistes de divers domaines, toutefois le dernier mot revient toujours aux locuteurs. Les dictionnaires aussi prennent en considération les néologismes et créent des services de recherche de nouveaux mots tout en étant en contact avec les commissions et organismes de normalisation pour pouvoir préciser et faire l'inventaire des néologismes acceptés dans leurs ouvrages. Les critères fixés pour accepter ou refuser ces créations sont : être conforme au système linguistique, prononciation et orthographe faciles, création par dérivation, être motivant et précis ¹

4- Repérage d'un néologisme (la lexie néologique)

Nous avons collecté des mots, expressions et même des phrases entières et pour fixer les critères de sélection des néologismes et aussi pour pouvoir choisir le corpus d'exclusion et d'inclusion (d'analyse). Nous avons rencontré le problème de délimitation du mot, de plus un mot arabe ne coïncide pas avec un mot français étant donné qu'ils sont de deux langues différentes et qui n'ont pas les même origines. Alors dans notre sélection des critères nous avons choisi le mot français et nous avons cherché à le déterminer. Il paraît facile pour le grand public mais constitue une grande difficulté pour le linguiste et encore davantage dans le domaine de néologie, J.F.Sablayrolles affirme dans son étude sur la néologie en français contemporain qu' : « *Outre les incertitudes qui pèsent sur son statut, la notion de mot ne se révèle pas non plus pertinente pour l'étude de la néologie qui doit prendre en compte des unités d'autres dimensions* » ²

Certains linguistes différencient d'une part l'unité graphique(ou le mot), par exemple si nous prenons pomme de terre, nous sommes en présence de trois mots pomme, de, terre et d'autre part l'unité de fonctionnement comme pomme de terre, carotte ; navet : 3unités, qui pour B.Pottier sont des lexies, pour E.Benveniste des synapsie, des synthèmes pour A.Martinet, pour L. Guilbert des des unités syntagmatiques et enfin pour J.Duboit des unités phraséologiques.Actuellement en France celle qui est adaptée en lexicologie est la lexie (Jacqueline Picoche, 1990:23). J. F.Sablayrolles le confirme aussi dans ces propos :

¹ Rousseau, L.J., (1988),« *Néologie et problèmes de normalisation* »,Actes du colloque de terminologie et technologie nouvelles tenu à Paris du 9 au 11 décembre 1985,Office québécois de la langue française, pp.333-348.

²Sablayrolles. J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris, 588p.

« Aussi le concept de *lexie*, élaboré il ya quelques décennies, en particulier avec les travaux de B.Pottier, semble beaucoup plus adéquat. Ce concept s'est bien implanté en lexicologie récente et a même connu des précisions, modification et inflexion notables(...) ». (Ibid, 2000 :148)

Dans cette étude nous avons choisi la **lexie**, ce terme est défini dans le dictionnaire des sciences du langage de Franck Neveu comme étant : ¹:

« Formé à partir du grec *lexix*, mot .le terme de *lexie* désigne une unité fonctionnelle significative simple ou complexe, qui selon Bernard. Pottier (sémantique générale), est mémorisé comme signe individualisé. Les *lexies* simples sont formées d'un seul *lexème* (ex. Dans *fauteuil*, *tomberont*).Les *lexies* complexes sont formées de plusieurs morphèmes, dont le degré d'intégration à l'unité varie selon les réalisations (dérivation, composition, locution, voire phraséologie) » (2004: 178).

Sablayrolles ajoute que :

«B. Pottier distingue la *lexie* simple (c'est-à-dire les mots)*lexies* composés(résultat d'une intégration sémantique manifesté formellement) et *lexies* complexes(séquence en voie de lexicalisation à des degré divers) , J. Tournier (1985) propose les distinctions suivantes fondées sur la nature et le nombre des éléments entrant dans la formation de la *lexie* :*lexies* primaires ; affixés, composées, prépositionnelles (syntagmes prépositionnels lexicalisés), complexes(toutes les autres *lexies* jusqu'a la phrase lexicalisée inclusivement) *textuelles*(texte comprenant plus d'une phrase, mémorisés partoutes la communauté linguistique) ». ²

4. Typologie des néologismes

Il y en a deux types de :

Néologie formelle : consiste à créer des nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant, elle est aisément identifiable, vu que la nouveauté affecte à la fois le signifiant et le signifié.

Néologie sémantique : consiste à attribuer un nouveau sens à une unité linguistique

¹ Neveu,F,(2004),«*dictionnaire des Sciences du langage*» Armand Colin,Paris,2004, 316 p.

²Sablayrolles. J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion,Paris,148.

qui existe déjà, donc elle est la plus difficile à identifier.

Dans la typologie proposée par J.-F. SABLAYROLLES, le classement est très hiérarchisé, il oppose des matrices internes à une matrice externe.

Procédés de formation des néologismes :

Les procédés de formation des lexies néologiques sont présentés dans le même ordre que celui dans le tableau n°1 :

Matrices internes :

Matrices morpho-sémantiques :

1. La préfixation : l'ajout d'un affixe avant la base.
2. La suffixation : Ajout d'un affixe en final de la base.
3. La dérivation inverse ou régressive : consiste en la suppression d'un affixe à une lexie qui existe déjà dans la langue.
4. Les parasynthétiques : l'ajout à la fois d'un suffixe et d'un préfixe à une base.
5. La flexion : le changement de la forme flexionnelle d'une unité lexicale. C'est un processus irrégulier dont le résultat est un dérivé flexionnel.
6. La composition : Juxtaposition de deux lexies autonomes pour constituer une seule unité lexicale, et il se peut que l'une de ces lexies est déjà obtenue par une composition antérieure. Cette combinaison peut se faire sans un trait d'union ou par agglutination des deux lexies.
7. Les synapsies : Juxtaposition de plusieurs lexies autonomes par des prépositions.
8. La composition savante : lexies composés d'un élément de la langue française avec un élément emprunté au latin ou au grec pour former une unité lexicale qui est souvent propre à un domaine de spécialité.
9. Hybride : Les composés hybrides se constituent de deux éléments qui n'appartiennent pas à la même langue.
10. Les mots-valises : Consiste à amalgamer deux ou plusieurs lexies, ayant un signifiant en commun, en une seule unité lexicale.
11. La compocation : Consiste à amalgamer deux ou plusieurs lexies qui n'ont pas de

signifiant en commun à partir de leurs abréviations, par exemple : le terme *compo-cation* lui-même est composé de « compo » (il s'agit de l'apocope de mot *composition*) et de « cation » (il s'agit à son tour l'aphérèse de mot *truncation*).

12. Les onomatopées : C'est la reproduction en langue des sons de la réalité extralinguistique.

- La paronymie : Ce procédé qui affecte la graphie ou la sonorité des mots, est l'altération du signifiant d'une lexie.

Les fausses coupes : Consiste au changement les frontières usuelles entre les différents morphèmes d'une lexie.

La conversion : Changement de la catégorie grammaticale de la lexie en gardant le signifiant tel qu'il est.

La conversion verticale : Le même principe de conversion, en revanche ce processus affecte des unités supérieures au mot.

La déflexivation : Construction d'unités lexicales (noms ou adjectifs) à partir de formes fléchies (infinitifs et participes).

La néologie combinatoire :

La combinatoire syntaxique : La modification du type de construction syntaxique conventionnelle à titre d'exemple l'emploi absolu d'un verbe nécessairement transitif, l'emploi transitif d'un verbe intransitif et ainsi de suite.

La combinatoire lexicale : La combinaison des unités lexicales qui ne s'emploient pas ensemble d'habitude, autre que celle attendue normalement par le locuteur.

L'extension de sens : est un élargissement de sens d'un mot, ou son emploi plus étendu, qui est le résultat du passer d'une signification à l'autre.

La restriction de sens : est une réduction de sens d'un mot, ou un emploi moins étendu.¹

La métaphore : est une figure de style qui consiste à attribuer de nouvelles significations à des lexies qui existent déjà dans la langue, comme l'affirme SABLAYROLLES : « La lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement¹ ».

La métonymie : est une figure de style par laquelle la partie représente le tout, l'effet désigne la cause et le contenant indique le contenu, c'est ce que SABLAYROLLES l'explique

¹ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.228.

comme ceci : « il y a un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second² ».

Autres figures : Il existe d'autres figures de style qui relèvent de la néologie tels que l'antonomase, l'euphémisme, la litote, le paradoxe et la synecdoque, *etc.*

Matrices morphologiques :

La troncation : Supprimer une ou plusieurs syllabes d'une lexie pour former son abréviation.

Ce procédé se divise en deux catégories : l'apocope et l'aphérèse.

La siglaison : C'est une lexie épelée qui est composée des lettres initiales d'une suite de mots.² les acronymes : Le même principe de la siglaison, sauf que la lexie obtenue est prononcée comme un mot ordinaire.

Matrice pragmatique-sémantique (phraséologique) :

Le détournement : est un changement qui affecte un élément constitutif d'une expression figée, d'une locution, ou d'un proverbe.

Matrice externe :

L'emprunt : Consiste à adopter des lexies provenant d'une certaine langue étrangère sans subir de modifications formelles.

Calque : est une forme d'emprunt, consiste à franciser une lexie étrangère en la traduisant littéralement.

Tableau n° 1 : Tableau des procédés de formation : Matrices lexicogéniques:¹

m a t r i c e s	morphosémantiques	Construction	Affixation	1. préfixation
				2. suffixation
				3. dérivation inverse
				4. parasynthétique
			5. flexion	
		imitation et déformation	Compo- sition	6. composition
				7. synapsie
				8. composition savante
				9. hybride
				10. mot-valise
				11. compocation
i n t e r n e s	syntaxico-	changement de fonction	12. onomatopée	
			fausse coupe	
			jeu phonique	
			paronymie	
			13. conversion	
	sémantiques	changement de sens	14. Conversion verticale	
			15. déflexivation	
			16. Combinatoiresyntax ^o / lexicale	
			17. extens ^o /restric ^o sens	
			18. métaphore	
morpho-logiques	réduction de la forme	19. métonymie		
		20. Autres figures		
		21. troncation		
pragmatico-sémantique	matrice externe	22. Siglaison/acronyme		
		23. détournement		
			24. Emprunt	
			25. Calques	

¹ ADACI S., « La néologie journalistique », mémoire de magistère, université MENTOURI Constantine, 2007/2008, p. 45

CHAPITRE II
LE CONTEXTE DU CORPUS

Chapitre II Le Contexte Du Corpus**1. Le contexte sociolinguistique algérien**

Il va sans dire qu'un préalable à l'étude des néologismes s'impose avec une caractérisation du contexte sociolinguistique qui les a vus naître. Ainsi l'étude des néologismes contenus dans la presse écrite algérienne, leur analyse et la détermination de leurs natures, seront davantage éclairées et rendront mieux compte de la réalité exacte de ce phénomène à la croisée du linguistique et du social, une fois le profil sociolinguistique algérien décrit, caractérisé et dressé.

Pour des raisons historico-politiques, sociales et culturelles bien connues qu'il n'est pas lieu de développer ici sinon à titre signalétique seulement, l'Algérie se trouve à la croisée des langues et des cultures. Et d'abord le berbère, langue des peuples originaires de cette Algérie depuis des temps fort lointains, l'arabe, langue véhiculaire pendant des siècles de l'empire musulman et qui englobait cette partie du monde, le français dont les premières apparitions datent de la première moitié du dix-neuvième siècle avec le début de la colonisation et qui perdurera même après cette dernière jusqu'à nos jours et enfin l'arabe dialectal, partagé par une large frange des algériens, issu essentiellement de l'arabe mais contenant des variations morphosyntaxiques notables et qui serait peut-être le plus propre et le plus spécifique des idiomes que connaît l'Algérie, d'ailleurs en parle même d'arabe algérien.

Toutes ces raisons font que la réalité sociolinguistique de l'Algérie est un terrain propice à la naissance et le développement de nouvelles unités lexicales qu'on appelle néologisme.

Après ce bref rappel historique des origines des langues qui coexistent en Algérie, examinons de plus près le contexte sociolinguistique actuel et dont l'exposé nous sera fort utile pour la suite de notre recherche. Comme le souligne Rabeh Sebaa : « Ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir, la rationalité et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère » (Rabeh Sebaa, 2001). En plus de ces langues nous pouvons ajouter aussi l'anglais qui est la deuxième langue étrangère après le français. Selon les différents changements, les usagers

choisissent la (ou les) langue(s) qu'ils utilisent, Y. Derradji note que : « L'emploi de l'une ou de l'autre langue répond à des exigences conjoncturelles liées à des impératifs de développement culturels, politique et socio-économiques. » (1995 :111). Ainsi nous pouvons dire qu'il existe trois grandes sphères : arabophone, berbérophone et les langues étrangères.

1-1. La sphère arabophone

- 2- Il existe plusieurs variétés de la langue arabe en Algérie, la plus ancienne est la langue du coran, une langue soutenue appelée : classique, littéraire et liturgique. Elle a perduré sans aucune modification dans la sphère religieuse pendant plusieurs siècles mais avec quelques variations moindres dans les autres types d'usages politiques, administratifs ... etc, sans doute en raison de la vaste aire culturelle qu'englobait l'empire arabo-islamique et qui était accompagnée par un contact permanent avec les langues des peuples convertis ou soumis.
- 3- En marge de cette langue véhiculaire, langue de science et de liturgie s'est apparue une autre variété d'arabe qu'on pourrait dire populaire, courante et répondant aux exigences de la vie quotidienne des algériens.
- 4- Après la plus ancienne, la plus dominante et la plus courante variété d'arabe et qui constitue le moyen d'échange linguistique de la majorité des algériens est l'arabe dialectal ou algérien. Cherrad-Bencheffra (1990) considère l'arabe dialectal comme : « la (les) véritable(s) langue(s) des populations qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans les foyers. En effet même si l'arabe dialectal semblait plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population, qui était analphabète, n'accédant pas à la compréhension de cette langue hautement littéraire (l'arabe littéraire) »²

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la décision fut prise pour généraliser l'usage de l'arabe littéraire dans les différents secteurs de la vie politique, administrative, scolaire, culturel... Cette variété est standard, médiane, et même intermédiaire, elle est utilisée dans les médias et les institutions des souverainetés des états arabes (A. Queffelec, 2002:35) Pour le cas algérien, elle est utilisée dans la presse écrite et audiovisuelle, l'éducation ainsi que les usages administratifs et une grande partie des enseignements universitaires sont aujourd'hui dispensés en arabe moderne.

² Queffelec.A., Derradji.Y., Debov.V., Smaali.D., Cherrad- Bencheffra Y.,(2002),« *LefrançaisenAlgérie :Lexiqueetdynamiquedeslangues* »,Louvain-La- Neuve,DeBoeck-Duculot-AUF.

Il faut, toutefois, signaler que cette variété d'arabe n'est pas spécifique à l'Algérie et qu'elle constitue une sorte d'arabe classique allégée et commune à quelques 23 pays dits du monde arabe. Ces derniers, sentant un ordre nouveau et répondant aux exigences de la modernité internationale d'après les indépendances se sont vus astreints de trouver une forme assez souple de l'arabe et qui permettrait non seulement l'échange linguistique mais aussi de se regrouper autour d'une réalité unificatrice et qui est de l'ordre du linguistique.

4-1. La sphère berbérophone

La langue amazighe ou le berbère se compose de plusieurs parlars et représente une minorité par rapport aux autres langues, Y. Darradji précise que : «Le berbère est utilisé par environ 6 millions de locuteurs et concerne plusieurs groupement ethniques : les Kabyles, les chaouias et les mozabites » (1995 :111). En plus du chaoui, kabyle, tergui, il y a le chenoua dans la région de Béchar, le Ngoussa à ouargla et Illizi et le tachalhit.

Le berbère n'avait aucun statut officiel mais son rôle était strictement vernaculaire. Depuis 2002, le décret présidentiel lui a garanti le statut d'une langue nationale.

4-2. Les langues étrangères

Non seulement les Algériens étaient en contact avec les Français et leur langue, mais aussi avec des colons appartenant à d'autres communautés linguistiques europhones que les français. Les Algériens ont donc appris d'autres langues à des degrés et des périodes divers. Nous pouvons citer juste à titre d'exemple l'espagnol, l'italien...etc.

Le Français : cette langue a acquis un statut important et particulier, nous la trouvons dans les productions artistiques et littéraires, la presse écrite et audiovisuelle, l'institution universitaire où elle est une langue d'enseignement privilégiée et encore quelques usages administratifs mais aussi et peut être surtout dans la vie courante des algériens. Le contact de ces deux (arabe & français) ou plusieurs langues (arabe, berbère et français) a provoqué une alternance de code dans le même discours,

A. Boucherite explique que : « *Le contact prolongé a abouti à la fabrication d'un troisième outil linguistique où les deux langues sont mêlées, outil distinct ayant ses propres*

règles de fonctionnement non réductibles à celles de l'une ou l'autre des langues présentes dans ce discours alternatif »¹.

Lors de la première conférence sur l'arabisation (14 mai 1975), le président

H. Boumediène a donné au français le statut d'une langue étrangère, en plus il ne faut jamais comparer le français à l'arabe :

« ... la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaire. La langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons ».

En dépit de toutes les considérations, le français bénéficie toujours d'une place importante dans la société algérienne, A. Moatassime le confirme dans ces propos : *« La seule langue seconde réellement pratiquée par les Maghrébins »*¹, il est à signaler ici une différence notable entre ce qui est considéré comme première langue étrangère ou langue seconde. Le français, dans une certaine période postindépendance, a préservé le statut de langue seconde mais ce statut au fil du temps tend à se transformer en première langue étrangère parce que le français perd du terrain face à l'arabe standard favorisé en cela par le foisonnement de la presse écrite arabophone (comme nous le verrons plus tard), l'accès à un enseignement dispensé en arabe standard d'une large partie de la population algérienne et les politiques linguistiques volontaristes quivont dans ce sens.

L'Anglais : en Algérie cette langue ne bénéficie pas d'une position prestigieuse en la comparant au français, ce qui s'explique, en partie, par l'histoire même de ce pays, et qui était pendant presque un siècle et demi une ancienne colonie Française. Toutefois, pour un certain temps l'Anglais à remplacer le français seulement dans un secteur précis. Le groupe de chercheurs algériens dirigé par A. Queffelec souligne que :

« (...) la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale ; en 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première

¹Boucherit. A., (1988), *« quelques propos à partir du cheminement des emprunts en arabe algérien »*, l'information grammaticale, Paris, n°54.

¹- Moatassime. A., (1992), *« Arabisation et langue Française au Maghreb »*, P.U.F, Paris.

langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français. Le choix de la première langue étrangère est laissé à l'appréciation des parents.» (A. Queffelec, 2002: 37).

Ce groupe de chercheurs rajoute plus loin que l'enseignement de l'anglais a été voué à l'échec : « (...) *son intérêt s'est vite jugulé par l'impact de la réalité socioculturelle sur le comportement linguistique de l'enfant.* » (Ibid. 2002 : 37). Cette affirmation si elle est valable dans ce cas précis ne peut être étendue sans réserve sur l'avenir de l'anglais en Algérie. On sait avec le développement des moyens de télécommunication et des nouvelles technologies principalement internet en Algérie et où l'anglais est sans conteste la langue dominante, que cette dernière pourrait avoir un avenir radieux et risque de d'occuper davantage de terrain dans la configuration sociolinguistique algérienne. Il est à noter que le nombre toujours en croissance des étudiants algériens qui choisissent l'anglais dans leurs études supérieures laisse présager un avenir prometteux pour cette langue.

Au terme de cette présentation, quoique succincte, de la configuration sociolinguistique de l'Algérie, nous pourrions avancer avec un haut degré de certitude l'idée que la réalité algérienne est un laboratoire idéal et foisonnant pour la création, le développement et l'observation de ce phénomène linguistique qu'est le néologisme.

5- Présentation de la presse écrite algérienne

5-1. La presse écrite algérienne

Le parcours exemplaire qu'a connu la presse écrite algérienne, dans ses deux versions francophone et arabophone, depuis sa création pourrait être calqué, d'une manière ou d'une autre, sur l'histoire récente de l'évolution sociale et politique de l'Algérie. En effet, comme le soulignait déjà Z. Ihaddaden les grands tournants qui ont marqué son évolution coïncident avec les grands bouleversements sociopolitiques qu'a connus l'Algérie au cours de la seconde moitié du XX siècle. En proposant un parcours chronologique allant de 1962 jusqu'à 1988. Z. Ihaddaden (cité in A. Benzlikha, 1993 :8-9) nous apprend qu'on pourrait déceler trois grandes mutations.

La première période de 1962 à 1965 marque la naissance d'une presse algérienne indépendante au même titre que l'indépendance politique de l'Algérie. Mais cette indépendance n'est pas pour autant synonyme de liberté d'expression dans la mesure où il s'agit de l'appropriation de l'institution journalistique au service de l'idéologie nationaliste de nouvel état algérien.

La deuxième période allant de 1965 jusqu'à 1979 correspond à l'ère du président Boumediene où le contrôle étatique exercé sur l'institution journalistique s'est accru de manière significative. Au parti unique (FLN) une voix unique par laquelle l'état véhicule sa conception de la politique intérieure et extérieure de l'Algérie ainsi que les grandes réformes économiques et sociales que le gouvernement a entrepris jusqu'alors.

Le décès du président Boumediene en 1979 marque le début d'un long processus de démocratisation au terme duquel l'Algérie connaîtra une profonde mutation dont la manifestation se concrétise lors des événements d'octobre 1988. La presse écrite algérienne dans ses deux versions arabophone et francophone subira les répercussions de cette mutation et connaîtra des changements notables sur de multiples plans.

D'abord sur le plan politique où le multipartisme aura pour conséquence la naissance d'une presse privée à tendances politiques et idéologiques multiples. Chaque parti pouvant créer son propre quotidien pour véhiculer ses idées, ses programmes et ses positions sur les questions qui tourmentent l'Algérie.

Sur le plan linguistique, l'hétérogénéité du public lecteur algérien maintiendra un tirage dans deux langues à savoir l'arabe et le français. C'est ainsi que des quotidiens se verront choisir l'une ou l'autre langue en fonction de leur intelligibilité respective.

On pourrait également signaler le rôle que joua la presse algérienne lors des tragiques événements qui ont suivis l'arrêt du processus électoral en apportant une autre version des faits qui n'est pas toujours en accord avec celle du gouvernement.

Voici un survol historique où nous avons démontré l'étroite relation entre l'évolution de la presse écrite algérienne et la réalité sociopolitique de notre pays.

5-2. Les néologismes dans la presse

Dans ce monde qui connaît un immense bouleversement scientifique, technique et culturel, personne ne peut nier l'importance de l'espace médiatique dans nos vies, d'abord ce sont des moyens utilisés pour acquérir les connaissances et se divertir, mais les médias représentent également un bassin privilégié pour enrichir le lexique par la diffusion des néologismes qui répondent à un besoin de communication ou qui témoignent d'une nouveauté, ce qui nous permet un renouvellement permanent du lexique (Kaisa Holta, 2006, cf. site internet)

La presse orale comme la presse écrite représente un lieu fertile à la création linguistique, en effet nous entendons de nouveaux mots à la télévision, à la radio ou nous les rencontrons par écrit dans des revues, des magazines et surtout des journaux puisqu'ils sont à large diffusion et quotidiens. Ainsi les journalistes sont-ils des néologues prolifiques et leurs écrits (ou paroles) constituent un bassin très riche en créations lexicales. Les chercheurs, les organismes de normalisation ou encore les institutions gouvernementales s'intéressent à collecter, étudier, et analyser les fruits de ce phénomène linguistique. J. Pruvost et J-F. Sablayrolles le confirment dans leurs écrits : « *Au cœur de l'actualité, elle reste sans doute le lieu privilégié du débat. Bien des néologismes y naissent et y prennent leur élan, en même temps que ceux qui viennent de naître dans le feu de l'actualité sont largement diffusés* » (2003 :15,16). Ils rajoutent plus loin :

« Les journalistes et des éditeurs de presse choisissent de sélectionner presque systématiquement les passages des discours ou des textes où figurent des néologismes dans les citations qu'ils rapportent ou les extraits radiophoniques ou télévisés qu'ils présentent. Le relais qu'ils procurent concourt à une diffusion bien plus grande que celle restreinte à l'auditoire ou au public auquel les néologismes étaient originellement destinés » (2003 :69).

Dans une conception purement lexicographique, le néologisme sera considéré comme un phénomène suite auquel il y a création d'une nouvelle unité lexicale par l'entremise d'une multitude de procédés possibles à titre d'exemple on pourrait citer quelques uns comme l'emprunt, les mots-composés, les mots-valises ...etc. ce phénomène linguistique qu'on pourrait qualifier d'universel touche aussi bien l'oral que l'écrit et participe de l'évolution des langues.

La presse écrite francophone en Algérie constitue un laboratoire idéal pour la naissance, l'évolution et surtout l'observation de ce phénomène linguistique. On peut affirmer sans grand risque que, dans le cas algérien, le néologisme serait une adaptation de la presse écrite à l'attente d'un public récepteur foncièrement composite dans ses compétences linguistiques. Le néologisme serait, en quelque sorte, un effet produit par la réalité bilingue du lectorat algérien sur la presse écrite.⁴

On pourrait également signaler que le néologisme répond à un besoin dicté par une réalité nouvelle que le lexique préexistant ne permettrait pas de décrire, de désigner ou plus généralement de couvrir.

Outre la conception purement lexicographique, on pourrait dire que le néologisme prête à de multiples interprétations. Par exemple, il serait considéré comme une forme de contestation verbale en portant atteinte à la langue, probablement, la plus institutionnalisée du monde à savoir le français. En réponse à quelques tentatives hégémonistes ou d'ingérence de la part de la France.

Bien que notre étude ne s'inscrive pas dans cette perspective, il est tout de même utile de le signaler pour témoigner de notre conscience des portées que pourrait avoir un tel phénomène.

Présentation du corpus

Dans ce chapitre, nous présentons notre corpus d'étude, c'est-à-dire le journal, la chronique choisie, nous apportons aussi quelques éclairages sur la notion de « chronique journalistique ».

Le Quotidien D'Oran

Journal indépendant créé en 1994 au plus fort de la décennie noire, le premier numéro est paru exactement le 14 janvier 1994. Fondé par un groupe de citoyens, sa nature juridique est particulière : société par des actions, ses actionnaires sont au nombre de 87 détenteurs chacun d'une à dix actions. Aucun actionnaire n'a plus de dix actions. Ce journal sérieux avec une pléthore de journalistes renommés ; alliant le savoir faire et surtout le savoir dire : avec « Kamel Daoud », « Aissahirèche », « Ghania Oukazi ». Le Quotidien occupe une place de choix dans le paysage de la presse écrite algérienne, il est le journal le plus lu avec un tirage de près de 193 000 exemplaires par jour. Journal aussi varié que riche dans son contenu avec des analyses, des enquêtes, des reportages,.... Il a recouru à la participation de journalistes d'envergure mondiale. Ce journal traite des dossiers d'actualité de l'Algérie et de toutes les questions chaudes de l'heure à travers le monde. Chacun y trouve ce qu'il cherche, toutes les rubriques ont leur place : politique, actualité (Ghania Oukazi), analyse (Aissa Hirèche), éditorial (M. Saadoun)... Mélange du sérieux et du drôle.

La ligne éditoriale ou plutôt la ligne de conduite de ce journal, selon son directeur de publication, se base sur le progrès de l'homme et surtout sur la fraternité en prenant aussi en considération toutes les occupations communes ; ainsi les journalistes du Quotidien sont admirés par tout le monde ; Selon ce directeur la notion de bénéfice est secondaire pour les actionnaires. M Benabou, dans une interview, trouve que les raisons qui poussent les lecteurs à choisir ce journal sont : la diversité des opinions, la priorité aux informations de proximité

et aussi moins de publicité. Sa devise est « moins de pub ne tue pas la pub ». Le Quotidien d'Oran est considéré comme crédible, sérieux et ouvert sur tous les avis. Ce support médiatique est un journal indépendant d'information générale. Le choix de ce média est motivé par le fait que les néologismes y sont abondants. Pour cette étude, nous avons restreint notre corpus à une durée limitée dans le temps à savoir un mois de parution, le mois de septembre 2007 et celui de septembre 2008. Le choix de ces deux mois qui représentent, en fait, la même période mais dans des contextes différents -2007 et 2008- n'est pas fortuit, il est dicté par la nécessité d'une étude de comparaison que nous devons faire.

Les niveaux de langue :

L'encyclopédie Encarta ¹ donne la définition suivante de la notion de niveaux de langue : « Registre dans lequel les locuteurs d'une langue donnée peuvent s'exprimer en fonction de leur provenance socioculturelle ou de leurs choix dans une situation de communication concrète ».

L'appartenance socio-culturelle des individus change leurs habitudes et leurs modes rédactionnels. Le registre de langue dépend également de la situation de communication, nous signalons qu'il est possible que, dans une situation donnée, un même locuteur recourt à des traits relevant de plusieurs registres. Le journaliste, maîtrisant plusieurs niveaux de langue, va pouvoir les utiliser en toute liberté dans la chronique.

L'appartenance à des registres de langue apporte des données intéressantes. MORTUREUX ¹ soutient l'idée que la qualité de la prononciation, de la syntaxe ainsi que le choix du vocabulaire sont les trois composantes de la langue qui permettent de définir les registres. A travers l'analyse des conditions d'émission des néologismes dans les chroniques, nous allons essayer de trouver une relation entre les différents niveaux de langue et la néologie.

3-2. Néologie et acte humoristique:

L'analyse des conditions d'énonciation des lexies néologiques, émises dans les chroniques journalistiques, ne peut pas être complète si l'on ne s'intéresse pas à la visée de l'énonciateur dans l'acte de communication. Selon CHARAUDEAU ², l'acte humoristique est un acte d'énonciation qui met en scène trois protagonistes : « le locuteur », « le destinataire » et « la cible », il dépend des rôles que jouera chacun de ces éléments dans la situation de communication. Dans certains genres journalistiques

comme la chronique, on voit apparaître l'humour sans qu'il constitue l'essentiel de la communication, son interprétation est en corrélation avec le contexte et la situation de communication. Lors de l'analyse du corpus, nous allons vérifier si l'acte humoristique a eu des incidences sur l'éclosion des néologismes dans la chronique *Tranche De Vie*.

CHAPTER III

Chapitre III

1- Présentation du corpus

Le corpus de notre travail de recherche est un ensemble de lexies néologique relevées de quotidien algérien « Le Soir d'Algérie », précisément la chronique « Pousse avec eux », où la collecte de ces lexies était durant une période de deux mois bien choisis, qui s'étale de 21/02/2019 à 17/04/2019.

1-1. Présentation du journal

Le Soir d'Algérie est un quotidien généraliste algérien d'expression française, fondé en 1990 par un groupe de journaliste, entre autres : Maâmar FARAH, Djamel SAÏFI, Fouad BOUGHANEM, Zoubir M. SOUISSI et Mohamed BEDERIN, son directeur de la rédaction est Nacer BELHADJOUJJA¹. C'est un grand journal indépendant considéré comme le tout premier journal de la presse privée algérienne d'expression française. Les derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006. Le Soir d'Algérie affichait un tirage de 70 800 exemplaires selon le Ministère de la communication algérien²

Il nous semble essentiel de rappeler qu'un attentat terroriste a visé le siège du quotidien Le Soir d'Algérie en 1996, faisant 29 martyrs dont trois journalistes, notamment : Allaoua AÏT MEBAREK, Mohamed DHORBAN et Mohamed DERRAZA, paix à leur âme tous.

1-2. Présentation de la chronique « Pousse avec eux »:

Écrite par le journaliste et également le romancier Hakim LAALAM d'une façon particulière et humoristique sur des sujets diversifiés d'actualité et des questions variées de la vie quotidienne de l'algérien, il n'hésite pas d'exprimer ses opinions et donner ses critiques librement envers ce qui se passe généralement en Algérie dans tous les domaines. Les lecteurs en retrouvent un exutoire à leur dégoût et colère mais à l'espoir et à la joie de même. Hakim LAALAM conclut toujours son article par l'expression métaphorique : « Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. » exprimant son désespoir.

1-3. Raisons du choix du corpus :

Le journal « Le Soir d'Algérie » et la chronique « Pousse avec eux »:

On a choisi ce quotidien en raison qu'il soit l'un des quotidiens les plus lus en Algérie et ayant un large lectorat francophone.

¹ <https://www.lesoirdalgerie.com/static/apropos> consulté le 6 mai 2019.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Soir_d%27Alg%C3%A9rie consulté le 6 juin 2019

Chapitre III

En ce qui concerne la chronique, son choix n'était non plus fortuit, mais, il est dû à sa bonne réputation entre les lecteurs, à sa richesse par des néologismes récurrents, au fait, son titre « Pousse avec eux » est un calque d'une expression arabe algérienne fameuse, qui veut dire « fait ce que tu veux, je n'ai pas peur ». Sans oublier aussi la méthode d'écriture du fumeur du thé (Hakim LAALAM) qui se caractérise par une excellente maîtrise de la langue française et une grande compétence rédactionnelle ¹

Biobibliographie du journaliste Hakim LAALAM:

Est titulaire d'un magistère en littérature et linguistique, exerçant dans le journalisme depuis 1985, d'ailleurs, il a remporté le prix BENCHICOU de la Plume libre pour l'année 2005¹, et il est lauréat de la 19^{ème} édition du Prix international Omar OURTILANE de la liberté de la presse². Parmi les romans qu'il a écrits : « Enseignes en folie » et « Rue sombre au 144 bis ».³

Période:

La collection des néologismes constituant notre corpus, s'est faite dans la période du 21/02/2019 au 17/04/2019. On a choisi les chroniques parues entre ces dates, parce qu'il y a eu lieu à des événements très importants politiques et sociaux au niveau national qu'on a marquée, à savoir:

Les manifestations et les protestations du peuple algérien qui refusent le 5^{ème} mandat présidentiel algérien BOUTEFLIKA le 22/02/2019

- BOUTEFLIKA met fin à son mandat en qualité de Président de la République le 02 avril 2019.
- Les manifestations et les marches du peuple qui se font chaque vendredi sur tout le territoire national contre le pouvoir algérien actuel, s'échelonnant du 22/02/2019 à ce jour.
- Les manifestations et les marches des étudiants chaque mardi au niveau national contre le régime algérien actuel.
- Les candidats et leurs préparations pour l'élection présidentielle algérienne qui était prévue pour le 18 avril 2019.
- Le candidat aux élections nationales NEKKAZ, présente à sa place son cousin homonyme, un mécanicien comme candidat déclaré à la présidentielle algérienne 2019.

¹ <https://www.djazairess.com/fr/liberte/40690> consulté le 25/04/2019.

² - <https://www.djazairess.com/fr/liberte/40690> consulté le 25/04/2019.

³ - <https://www.djazairess.com/fr/lesoirdalgerie/1014432> consulté le 25/04/2019.

Chapitre III

2- Corpus d'exclusion:

Notre corpus d'exclusion est constitué de plusieurs dictionnaires de la langue française:

ROBERT P., REYA., Le Petit Robert de la Langue française, Paris, Le Robert, 2016.

Dictionnaire en ligne de la langue française Larousse :

Trésor de la Langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <https://www.cnrtl.fr/>

2-1. Méthodologie de la collecte des néologismes:

La collecte des néologismes s'est réalisée sur un corpus de la presse écrite, extrait de la rubrique que nous avons déjà dit, c'est « Pousse avec eux ».

Durant cette étape de notre recherche, nous avons effectué les tâches suivantes :

Nous visitons quotidiennement l'archive des publications de journaliste Hakim LAALAM sur le site officiel du journal Le Soir D'Algérie :

<https://www.lesoirdalgerie.com/profil/hakim-laalam> où on trouve tous les numéros de sa chronique, sur une période qui s'étale du 21/02/2019 à 17/04/2019.

- Lire la chronique pour chercher les néologismes.
- Extraire les unités linguistiques trouvées selon des critères de sélection des néologismes qu'on a mentionnés dans le 2ème chapitre.
- Consulter le corpus d'exclusion et vérifier si ces unités linguistiques sont vraiment néologiques.
- Après avoir suivi ces démarches, nous avons obtenu une liste de 80 néologismes qu'on les a classées par ordre alphabétique dans une grille d'analyse (la grille de comparaison).
- Revenir au contexte où le néologisme est produit pour pouvoir l'analyser.
- Illustrer les résultats par des graphiques et étudier les caractéristiques quantitatives des néologismes.

Chapitre III

2-2. Présentation du corpus d'analyse:

Liste des néologismes parus pendant le mois de février:

- Avoir le petit doigt taché d'encre
- Cachir-moi
- Compos
- Devoirs-maison
- DézédieX4
- Djelbab
- Docs
- Docus
- FÉVRIERMOUBAREK
- Gilet-JauneCacher
- Hyéroglyphement
- Kamis
- Khouya
- Marchand de sommeil
- Mersoul
- Mou-Lièvre
- Off-shoresX2
- Ouyahia(la)
- T'slaâkel
- Tchektchouka-candidat-unique
- Tenirleventre(se)
- TV-Cahiers

Liste des néologismes parus pendant le mois de mars:

- 2e République dézédienne
- Bande de faux Nekkazeur !
- Bessif
- Bladi
- Cachir
- Chanel 5
- Check-out (les) x2

Chapitre III

- Conf'
- Dédétiens
- El Marikan
- En direct-live
- Fumer du thé.x10
- Fumeur de Thé
- Grand Corps Malade x4
- Grands Corps Malades
- H'nana (de)
- Les Max-La-Menace
- Maison Dédédie
- NekkazFamily Nombreuse !
- NFN
- Niveau 3e sous-sol
- Niveau terrasse
- Non-gouvernance
- Pays des tours de table
- Refuser de passer la 5^e
- Sivouplé
- Soudain-tout-à-coup
- Syndicat mastercard (Syndicat-Mastercard)
- Warnings
- Zawaliya (des)

Liste des néologismes parus pendant le mois d'avril:

- Aâmhoum x2
- Abdelkader (le)
- Anti-Abdekka
- Arabe m'kattar
- Bedoui 2.0 (le)
- Benks
- Bensalah (les)

Chapitre III

- Ça coince
- Cauchemar en Cloud.
- Cerveau malade
- Cerveau malade
- Club-des-Pins x4
- Dakatiras
- Dédédie
- Dream-team
- Eddenia
- El Bahrouamamoukoum ! Wal' chaâbouwaraoukoum !
- Eslaâkel
- Les Ahmed's
- Les Mouad
- Les Seddik
- Lettre-là
- M'astu- vu
- Main malfaisante de Fafa
- Manifs
- Moustache
- Pays-gâchis
- Plateaux-TV-Cachir
- Prizidan x4
- SendoukTadhamoun
- Sens cachir
- Vapoter du thé électronique

Chapitre III

2-3. Présentation de la grille d'analyse:

• Nous adoptons mais avec un petit remaniement la grille d'analyse élaborée par SABLAYROLLES, qui comporte 10 colonnes. Il convient de noter que SABLAYROLLES s'est largement inspiré des travaux de l'émérite linguiste Jean TOURNIER¹.

Colonne1: la lexie néologique : présentation du néologisme analysé.

Colonne2: la catégorie grammaticale de la lexie : déterminer la catégorie grammaticale du néologisme selon le contexte dans lequel il est utilisé, il peut être : nom, verbe, adverbe, adjectif ou gérondif

Colonne3: le type de la lexie : cinq types de lexies sont distingués par SABLAYROLLES ci-après :

- Lexie simple.
- Lexie construite : c'est une lexie construite par l'application de RCM (règles de construction des mots).
- Lexie complexe non construite : c'est une lexie dont le processus de sa création est irrégulier.
- Syntagme lexicalisé ou synapsie.
- Expression ou locution.

Colonne 4 : le champ sémantique : déterminer le domaine d'emploi du néologisme d'après son contexte. Il peut être employé dans le domaine de : politique intérieure, politique extérieure, politique internationale, économie, religion, culture ou bien comportements humains et faits de société.

Colonne5: les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques : déterminer si le néologisme indique un être animé, abstrait, concret, un état ou une action.

Colonne6: les matrices lexicogéniques : déterminer le procédé néologique par lequel est formé le néologisme.

Colonne 7: nom propre : déterminer les néologismes qui sont des noms propres ou ont été construits sur des noms propres et les classer de la manière suivante :

- Anthroponymes : ce sont les néologismes qui désignent des noms de personnes.

¹Jean TOURNIER est un linguiste américain, qui a créé la grille d'analyse que SABLAYROLLES a adopté dans ses travaux avec des simples modifications. On a opté pour cette grille étant donné qu'elle est la mieux adaptée aux toutes les langues.

Chapitre III

- Toponymes : ce sont les néologismes indiquant des noms de lieux.

Colonne 8 : marques typographiques : déterminer les néologismes accompagnés des caractères en italique, des guillemets ou caractères gras (fréquemment dans les titres).

Colonne 9 : remarques métalinguistiques : indiquer si les néologismes sont accompagnés de commentaire explicatif pour sa signification ou pour la raison de sa création. Nous avons employé les marques suivantes :

- ✓ (+) : présence de remarques métalinguistiques.
- ✓ (-) : absence de remarques métalinguistiques.

Colonne 10 : Trans catégorisation: les néologismes qui subissent des changements dans leur catégorie grammaticale.

Pour régler le problème d'espace d'écriture limité dans la grille d'analyse on a créé des abréviations qu'on a représentées en annexe dans la page 56.

3- Lexies originelles des néologismes obtenus par détournement:

FÉVRIER *MOUBAREK* lexie formée par détournement de « *Aïd Moubarak* ».

« Bande de faux Nekkazeur » est issue du détournement de l'expression péjorative familière « bande de faux-... ».

L'expression : « *El Bahrouamamoukoum ! Wal' chaâbouwaraoukoum* » est un néologisme arabe, issu de détournement obtenu de la citation : « *ElBahrouamamakoumwalâadouwaraoukoum* » de Tarik IBN ZIAD.

Main malfaisante de Fafa est issue de détournement obtenu de la locution « La main de Fatma ».

« Cauchemar en Cloud » lexie obtenue par détournement de titre d'émission tv, diffusée sur la chaîne 6Play et RTLPlay « Cauchemar En Cuisine ».

« *Senscachir* » lexie obtenue par détournement de « sens caché ».

Néologismes obtenus par calque :

Dans notre corpus on a extrait une seule lexie néologique française obtenue par le procédé de calque est la suivante:

L'expression « se tenir le ventre » est calquée sur l'arabe d'une expression fréquente, qui signifie « avoir peur ».

3-1. Néologismes obtenus par calque:

Dans notre corpus on a extrait une seule lexie néologique française obtenue par le procédé de calque est la suivante:

L'expression «setenir le ventre» est calquée sur l'arabed'une expression fréquente, qui signifie «avoir peur».

3-2. Commentaire et analyse des tableaux:

Répartition des néologismes selon la langue de base

- les lexies néologiques de base françaises sont en nombre de 45 lexies, avec un taux de 52%.
- les lexies néologiques de base arabe sont en nombre de 35 lexies, avec un taux de 41%.
- les lexies néologiques de base anglaise sont en nombre de 3 lexies, avec un taux de 4%
- les lexies néologiques de base berbère sont en nombre de 2 lexies, avec un taux de 2%.
- Une seule lexie néologique de base d'autres langues, avec un taux de 1%.

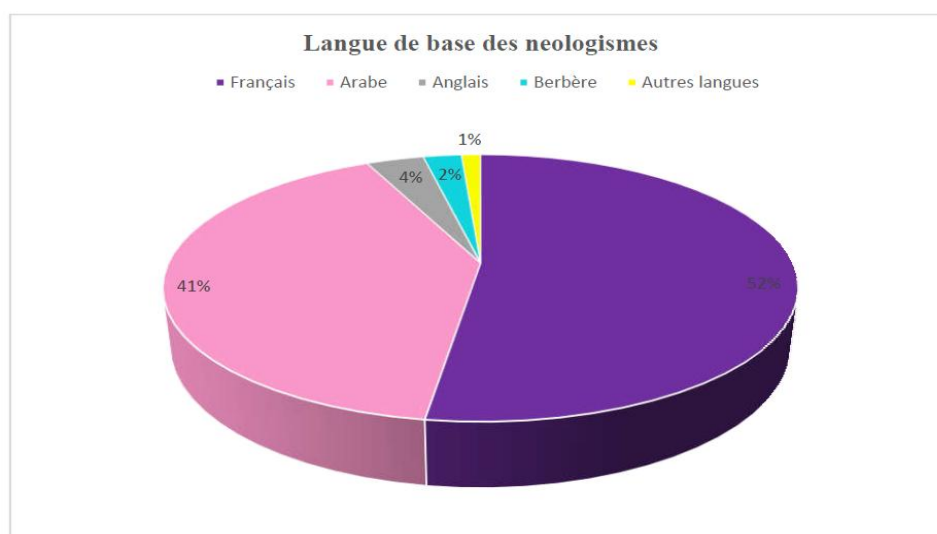


Figure1.

La proportion des lexies néologiques de base françaises est écrasante, suivi par la proportion des lexies néologiques de base arabes, cela confirme que la néologie journalistique puise en priorité aux sources de la langue française, et aux sources de la langue arabe en 2ème lieu, étant donné que c'est la langue maternelle de journaliste et de lecteurs.

11.2. Catégorie grammaticale (colonne 2).

Les lexies néologiques se répartissent selon les catégories grammaticales comme suit :

Chapitre III

Les noms sont en première position avec un taux de 76%, en seconde position, la proportion des verbes égale celle des adverbes avec 10%, presque 7 fois moins que les noms. Les adjectifs arrivent en troisième position, avec une proportion de 4% seulement. En revanche, les gérondifs sont inexistants dans notre corpus.

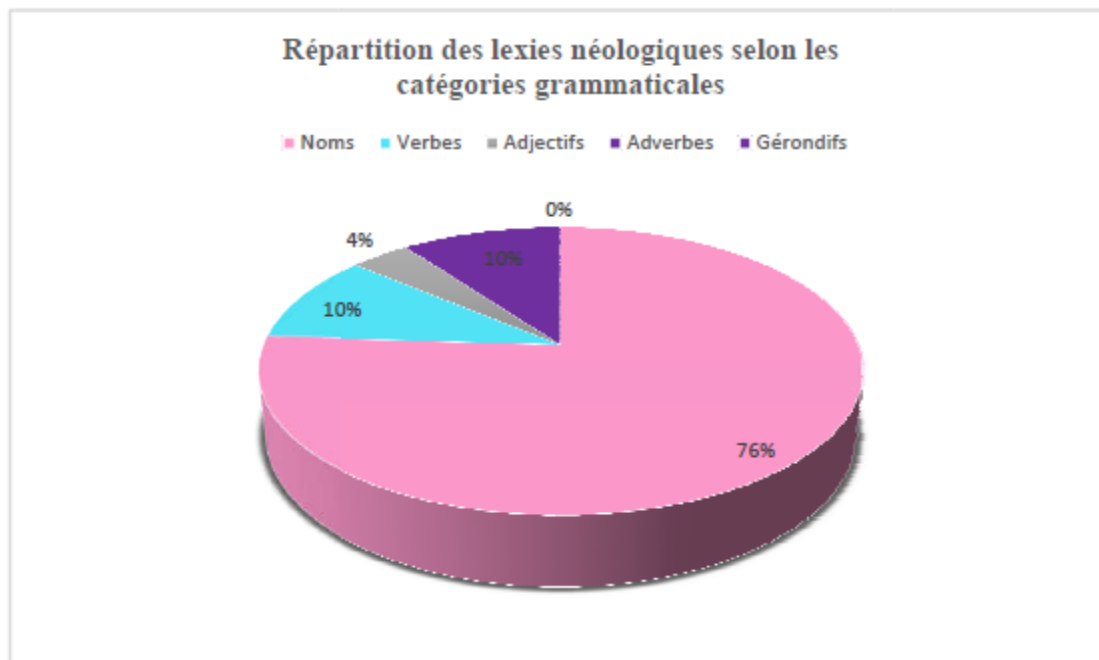


Figure 2.

On peut commenter ces données comme suit :

La prédominance de la catégorie des noms est peut-être due au besoin de journaliste de dénommer des réalités soit abstraites soit concrètes ou bien des nouvelles réalités, par exemple : «Nekkazfamily nombreuse », et l'importance de dénommer les événements apparus plus que les décrire. Les verbes expriment l'état de ces réalités et les actions réalisées au sein des événements que le journaliste les évoqués et l'adverbe indique la subjectivité de journaliste et il s'adjoit à un verbe pour surtout préciser le sens. Les adjectifs sont peu représentés, cela est due peut être au besoin de décrire quelques situation et réalités seulement. La fonction du gérondif est très proche à celle de verbe, ce qui a incité le journaliste à utiliser des verbes et éliminer les gérondifs.

11.3. Types de lexies (colonne3) :

Les lexies néologiques se répartissent comme suit :

Les lexies simples viennent en tête avec une proportion de 34%, puis les lexies construites viennent en second avec une proportion de 24%. Ensuite les lexies complexes représentent 20% de l'ensemble des lexies. Après, les expressions viennent avec un taux de 12% et en dernière position les synapsies avec 10%.

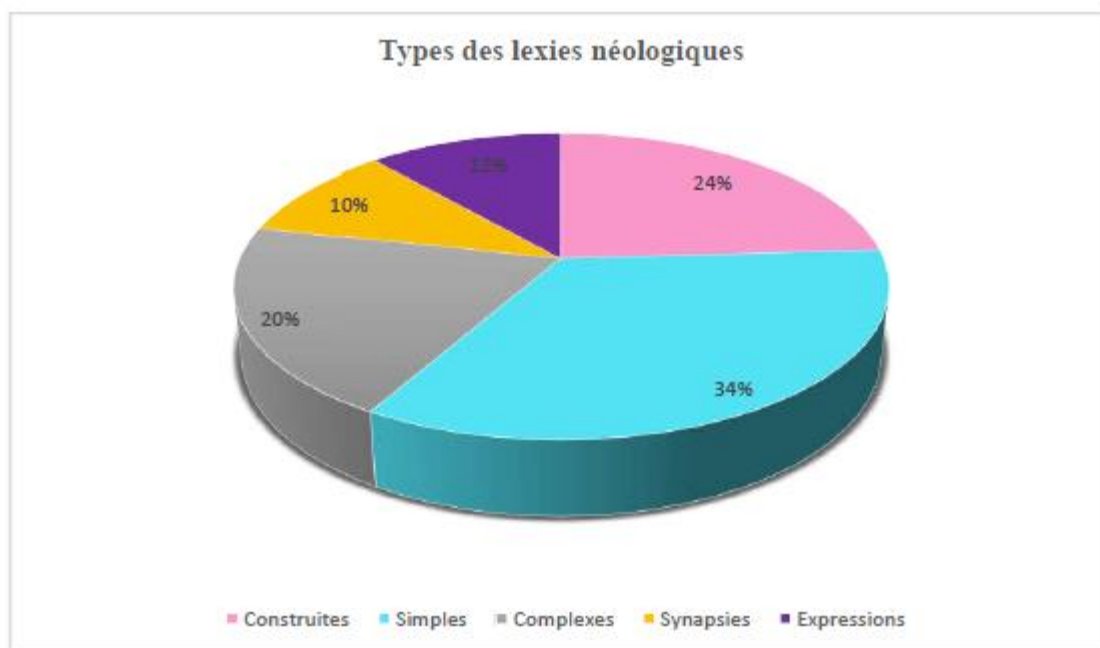


Figure 3.

On peut commenter ces chiffres comme suit :

La proportion des lexies simples est écrasante, cela peut exprimer que le chroniqueur préfère les mots simples sans trop s'exprimer pour faciliter de plus en plus la compréhension du terme. Ainsi, on a un bon nombre de lexies construites qui sont créées avec des procédés morphologiques affixation, conversion et composition par exemple, qui ont un sens compositionnel, de plus, ces lexies sont analysables grâce à leurs constituants qui sont dotés d'une signification claire. Les lexies complexes sont bien présentes. À l'inverse de lexies construites, ne sont pas des lexies Analysable à partir de leur forme, ça prouve que la néologie dans la presse d'expression française ne se contente pas des procédés d'affixation. En outre l'ensemble des taux des synapsies et des expressions est très proche de taux des lexies construites cela dit que la néologie dans le discours journalistique peut aller au-delà du niveau du mot. Et que la néologie est réfléchi, ce qui confirme encore une fois le niveau de la maîtrise de chroniqueur Hakim LAALAM.

11.4. Champs sémantiques (colonne4)

Dans notre corpus, on constate que les néologismes sont surreprésentés dans le domaine de politique intérieure avec un taux de 48%, presque la moitié de tout le pourcentage. Vient ensuite le domaine des comportements humains et faits de société qui constitue 29 % de l'ensemble des néologismes. Puis le domaine de culture vient avec 11% Après, ils arrivent successivement les domaines de politique extérieure avec 4%, religion 3%, économie 3% et politique internationale 2%.

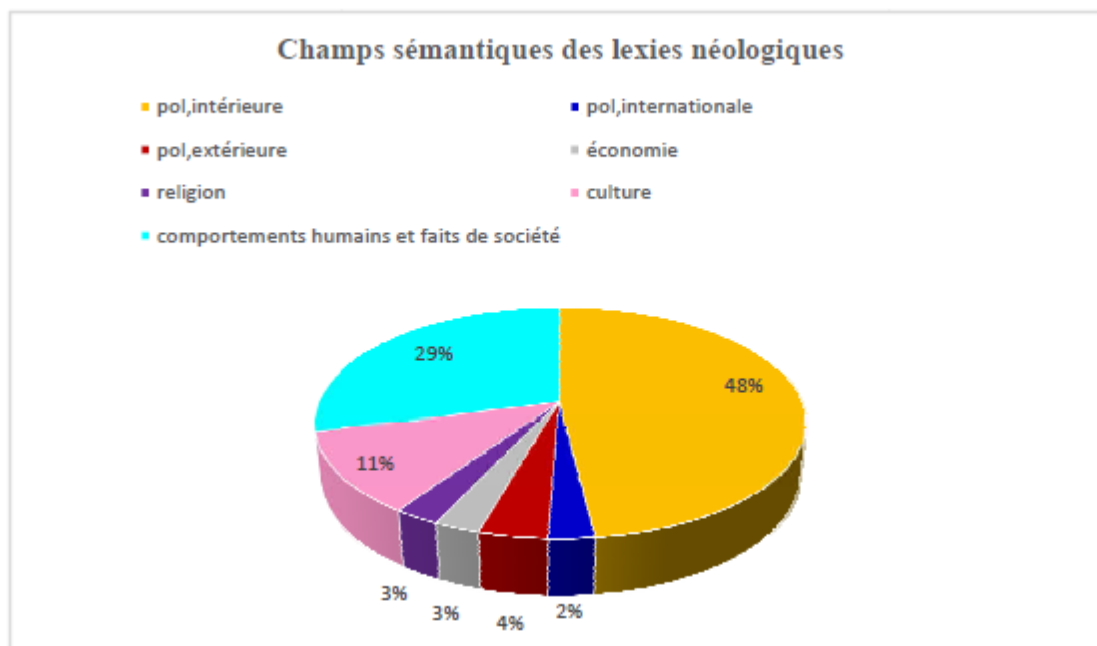


Figure 4

On interprète ces données comme suit :

La primauté des néologismes utilisés dans le domaine de politique intérieure est relative à la période particulière de leur parution qui est marquée par plein d'évènements politiques en Algérie, comme nous l'avons déjà déclaré plus haut. Concernant le domaine de comportements humains et faits de société, un bon nombre de néologisme est employé également, et cela renvoie au genre de la chronique ou le chroniqueur vise à décrire et à analyser la vie quotidienne de l'algérien dans tous ses détails les plus banals. Le nombre des lexies néologiques renvoyant au domaine de la culture est moins de ceux qui le précèdent, il représente 11%, mais c'est un nombre non négligeable, qui est du à l'importance et à la prévalence de domaine de culture. Les néologismes correspondants aux domaines qui restent sont en nombre restreint, bien qu'il s'agit des domaines aussi sensibles ; politique extérieure, religion, économie, et politique internationale. Cela peut tenir au fait que tout le peuple était bien branché complètement avec ce qui se passe au niveau de domaine de politique intérieure, et ainsi le manque quasiment total d'évènements lié à ces domaines.

Chapitre III

11.5. Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques (colonne5) :

La répartition des lexies néologiques s'établit comme suit :

Les lexies désignant les non-agents représentent un taux de 22%, Suivi par les lexies qui désignent des concepts avec 20%. Les lexies indiquant des objets concrets sont avec un taux de 19%. Puis les lexies désignant des êtres animés agents viennent avec 16%. Ensuite les lexies indiquant un état avec 14%. Et enfin, les lexies qui désignent des actions avec 9%.

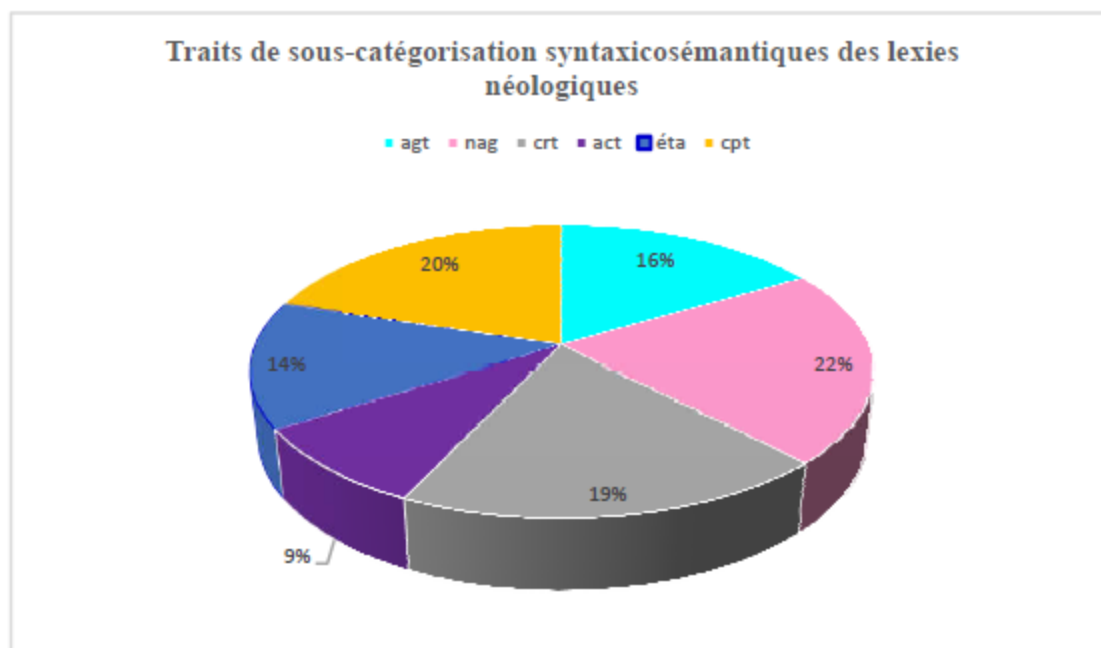


Figure 5.

Ces données peuvent être interprétées comme suit :

Les néologismes sont repartis sur tous les traits de sous catégorisation syntaxico sémantiques avec des taux presque proches, cela confirme que notre corpus est très varié. La proportion la plus élevée est celle des êtres animés, cela peut tenir au fait que le chroniqueur a besoin de citer des personnalités (surtout politique spécialement dans notre corpus), de fait qu'elles ont des rapports avec les évènements qu'il a évoqué pour bien transmettre le message aux lecteurs.

L'utilisation considérable de concepts et d'objets concrets renvoie au besoin du chroniqueur à dénommer des réalités abstraites et concrètes.

Pas mal de néologismes utilisés indiquent des actions, des états et des qualités, on peut expliquer ce taux par la nature des sujets abordés par le chroniqueur, notamment la vie quotidienne du lecteur donc ce qui l'incite à parler sur des actions et décrire des états.

Chapitre III

11.6. Matrices lexico géniques (colonne 6).

Les lexies néologiques se répartissent selon les procédés comme suit :

Matrices morphosémantiques:

Notre corpus est constitué de : 2 préfixations (2 %), 6 suffixations (6%), flexion 1% 8 compositions (8%) ,1 synapsies (1 %), 9 hybridations (9%) et 9 déformations graphiques ou phoniques (9 %).

Matrices syntaxico-sémantiques :

Notre corpus contient : 3 conversions (3 %), 2 conversions verticales (2 %), 12 métaphores(13%), 1 métonymie (1 %) et une seule Combinatoire syntax^o/ lexicale (1%).

Matrices morphologiques :

Notre corpus contient 3 troncations (3%) et une seule siglaison (1%).

Matrice pragmatico-sémantique :

On recense 6 lexies néologiques issues par détournements de locutions ou expressions figées (6%).

Matrice externe :

28 lexies de notre corpus sont des emprunts (30 %) et un seul calque avec 1%.

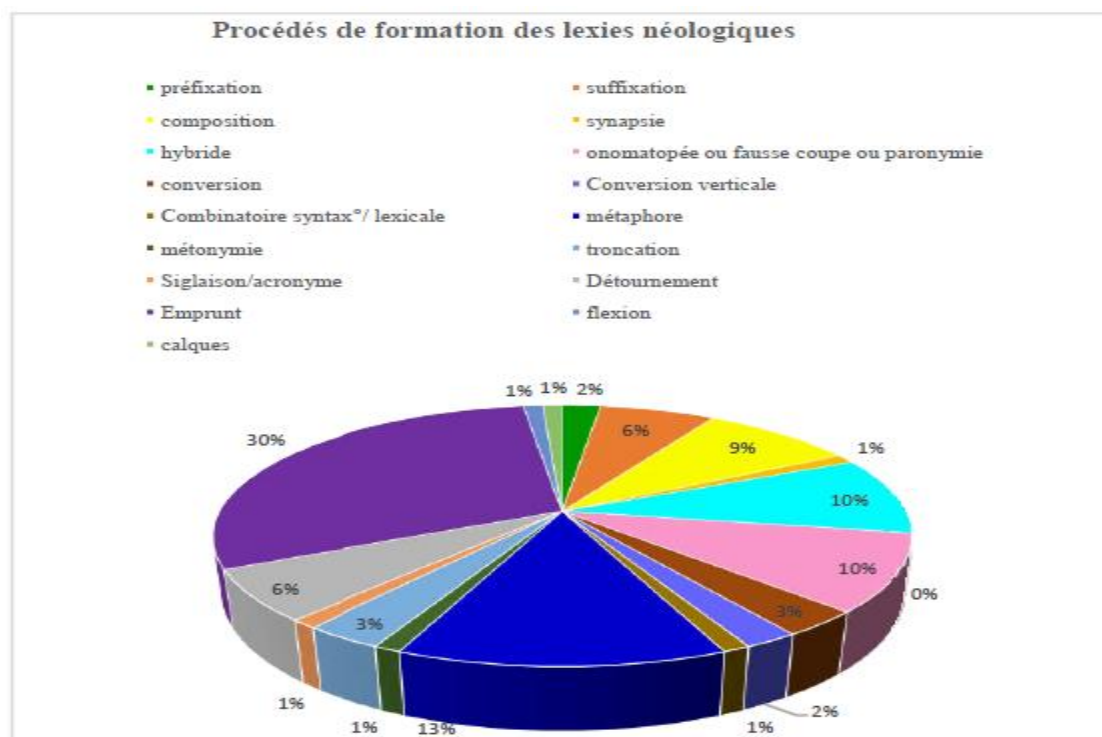


Figure 6.

Le procédé de formation le plus productif dans notre corpus est l'emprunt, Il apparaît le procédé favori du chroniqueur, cela peut être expliqué par son identité algérienne, et son

Chapitre III

besoin d'évoquer des réalités liées particulièrement à sa société, on cite des exemples d'emprunts : *Djelbab, khouya*.

La néologie sémantique (métaphore + métonymie) est en seconde position, consiste à utiliser des lexies déjà existantes dans la langue mais dont les signifiés sont changés. Sa forte représentation renvoie au genre littéraire de la chronique qui se caractérise par une large utilisation des figures de style. Nous citons quelques néologismes sémantiques repérés au sein de notre corpus.

- Métaphores : Marchand de sommeil, fumeur de thé, *etc.*
- Métonymie : Cerveau malade.

Les lexies obtenues par détournement sont bien représentés dans notre corpus, cela lui confère un caractère humoristique qui aide le chroniqueur à gagner la sympathie du lecteur, nous citons quelques exemples : *ensacher, février Moubarak, etc.*

Les lexies réalisées par affixation, par composition, et par hybridation, et les jeux graphiques et phoniques, sont bien présents dans le corpus. Cela provient de la facilité décrire ce genre de néologismes par rapports aux autres procédés.

Les procédés les moins productifs dans notre corpus sont : la Conversion, la Conversion verticale, la Combinatoire syntax^o/ lexicale, la troncation, la Siglaison, le Calque et la synapsie, la présence timide des néologismes formés par ces procédés témoigne qu'ils ont une productivité faible et limitée par rapport aux autres procédés dans notre corpus.

A cet égard, nous pensons qu'il convient de signaler quelques remarques et principes d'application des règles :

Il est possible qu'une lexie néologique soit créée par des différents procédés successivement et non simultanément, et à l'instar de SABLROLLES, nous avons retenu deux procédés au maximum, dont le plus important est indiqué en dernier.

- Notre corpus ne contient aucune lexie néologique formée par les procédés suivants : la dérivation inverse, parasyntétique, la composition savante, motvalise, la composition, la déflexivation, l'extension et restriction de sens, et les acronymes.

11.7. Répartition des néologismes selon les matrices lexicogéniques :

Répartition des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques s'établit comme suit :

Les matrices internes :

- Matrices morpho-sémantiques : 39%.
- Matrices syntaxico-sémantiques : 22 %.
- Matrices morphologiques : 4 %.
- Matrice pragmatico-sémantique : 6 %.

Chapitre III

- La matrice externe : 29 %.

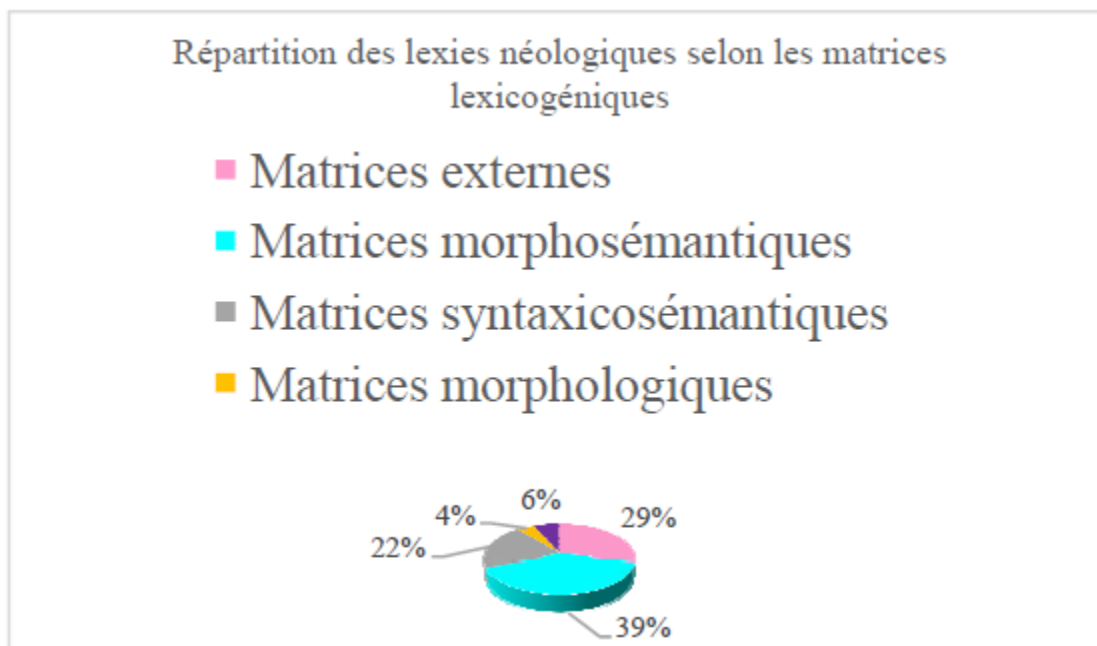


Figure 7

Les matrices morpho sémantiques sont en tête, ce qui nous permet de les considérer comme les matrices les plus productives habituellement dans la langue.

La matrice externe se classe en deuxième position, représentée majoritairement par les emprunts aux autres langues surtout l'arabe, ce qui affirme l'importance du recours à la langue maternelle.

Les matrices syntaxico sémantiques viennent en 3ème position représentées majoritairement par métaphores, ça prouve que la néologie sémantique est parmi les procédés les plus utilisés dans les chroniques .

La matrice pragmatico- sémantique est bien présente, bien que le détournement soit un procédé généralement rare, mais il est notablement utilisé dans notre corpus Les matrices morphologiques sont présentées faiblement et ce sont les matrices les moins utilisées dans notre corpus.

Chapitre III

11.8. Nom propre (colonne 7) :

Les néologismes construits sur des noms propres sont en nombre infime, ils représentent que 21% de l'ensemble des lexies, dont 12 % sont des anthroponymes, tandis que 9% sont des toponymes.

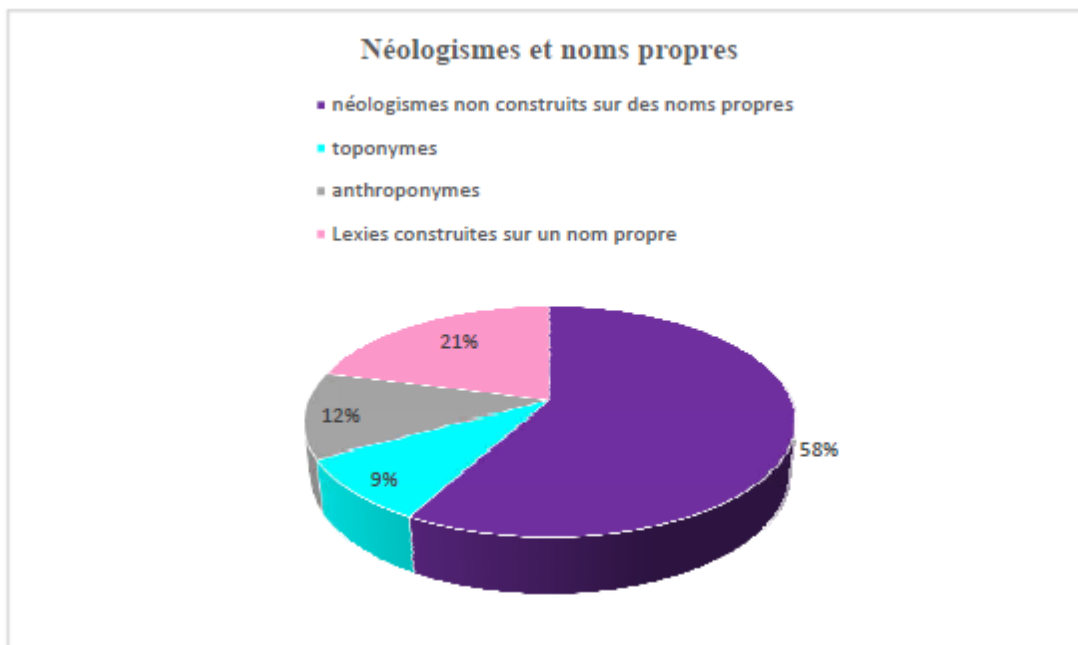


Figure 8.

Ces néologismes construits sur des noms propres, d'après ce qu'on a constaté, ne sont pas créés pour répondre à un besoin de dénomination, parce qu'il ne s'agit pas de nouveaux êtres animés ou lieux nécessitant de nouvelles appellations, mais, ils sont créés pour éclaircir de plus en plus le message transmis.

11.9. Marques typographiques (colonne 8).

On recense des lexies néologiques sans marques typographiques avec un taux de 72%, d'autres lexies ont été marquées typographiquement, dont les lexies mises entre guillemets représentent 12%, lexies écrites en caractères gras représentent 10%, les lexies écrites en titre avec un taux de 5% et une seule lexie écrite en italique avec un petit taux de 1%.

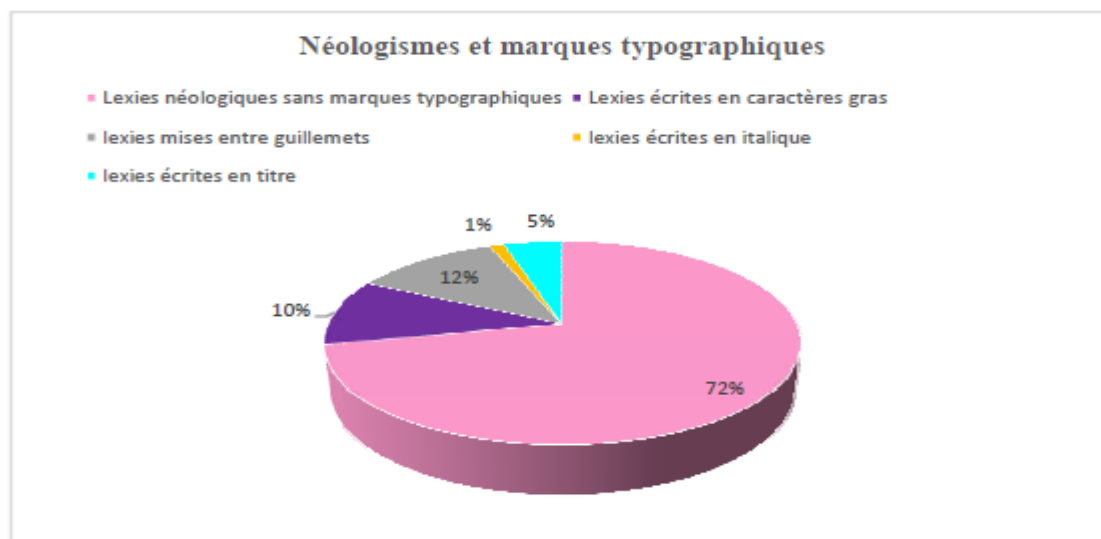


Figure 9

La proportion élevée des lexies néologiques sans marques typographiques, peut traduire l'intention de chroniqueur à assumer la responsabilité de ces innovations lexicales, ou bien à attirer l'attention du lecteur sur le statut particulier de ces lexies.

11.10. Remarques métalinguistiques (colonne 9) :

Notre corpus des lexies néologiques est entièrement dépourvu de toutes remarques métalinguistiques, cela veut dire, que le chroniqueur utilise des néologismes, sans qu'il explique aux lecteurs le sens des nouvelles formes linguistiques et la raison de leur apparition. On en comprend que la langue et la norme linguistique ne constituent pas les majeures préoccupations de chroniqueur.

11.11. Transcatégorisation (colonne 10)

La création lexicale affectant une lexie, peut dans certains cas entraîner un changement au niveau de sa catégorie grammaticale. Nous avons repéré des lexies dans notre corpus comme exemple :

Un passage de la catégorie du syntagme verbal à la catégorie d'adjectif, c'est le cas de néologisme « m'astu-vu » qui est employé dans l'expression « une visite m'astu-vu ».

Un passage de la catégorie du nom à la catégorie d'adverbe, c'est le cas de néologisme : à Ouyahia (la).

Conclusion générale

Conclusion générale

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master, que nous avons entamé avec l'objectif d'étudier et d'expliquer le phénomène de la création lexicale, plus précisément dans le domaine de la presse d'expression française en Algérie. Notre travail vise à analyser un ensemble de nouvelles unités linguistique relevées de la chronique « *Pousse avec eux* » diffusée dans le quotidien « Le Soir D'Algérie », pendant une période délimitée du 21 février 2019 au 17 avril 2019 (deux mois).

Notre travail de recherche en sciences du langage intitulé : « L'activité néologique dans la chronique "pousse avec eux " au quotidien "Le soir d'Algérie" », dans lequel nous essayons de faire une analyse des néologismes et d'expliquer le phénomène de la néologie globalement en tant qu'un fait lexical et sociolinguistique, qui nous permet d'observer l'évolution de la langue et la décrire fidèlement.

En effet, ce domaine journalistique en Algérie foisonne de néologismes d'une façon récurrente, de fait que la presse écrite est un reflet de l'usage réel de la langue dans la société algérienne, et la néologie est omniprésente dans notre société et touche fortement notre parler. Notre méthode comporte l'analyse lexico-sémantique et l'analyse quantitative du corpus, qui porte sur une analyse statistique, qui vise à relever les procédés de créations les plus récurrents que d'autres, la langue de base la plus présente dans la création des nouveaux lexiques, les domaines d'emploi des néologismes, *etc.* et nous avons élaboré de nombreuses présentations graphiques des données chiffrées que nous avons obtenues.

Après avoir fait l'analyse détaillée de notre corpus, nous avons remarqué tout d'abord que, les lexies appartenaient à des différentes langues, mais la grande majorité des lexies néologique ont la langue française comme une langue de base.

Les unités néologiques appartient aux différentes catégories grammaticales, mais la catégorie grammaticale des noms est écrasante et il y a eu des différents cas de trans catégorisation, nous pouvons justifier cela par le besoin de dénommer des réalités parues récemment ou bien des réalités qui existe déjà mais qui sont spécifiquement algériennes, d'ailleurs, nous avons été contraints de revenir au contexte qui facilite la délimitation de leur catégorie Nous nous sommes rendue compte que le discours journalistique a une grande tendance à la simplification et à utiliser les formes simples et analysables pour la création de nouvelles formes lexicales, vu que les lexies construites et simples sont majoritaires.

En ce qui concerne les champs sémantiques des néologismes, il est démontré que la quasi-totalité des lexies appartenant au domaine de la politique intérieure, cela remonte aux importants évènements qui se sont déroulés dans la période de la collecte des néologismes.

L'analyse traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques nous a montré que l'émergence des néologismes dans la chroniques est dû non seulement pour dénommer de nouvelles réalités, mais également à les décrire et à citer leurs actions.

Du point de vue des matrices lexico géniques, sur 25 procédés, 18 est le nombre de ceux qui sont responsables de la formation des néologismes de notre corpus, dont l'emprunt est le procédé le plus employé de fait que le journaliste tente toujours d'être proche de ses lecteurs, en parlant et en décrivant des pratiques et réalités sociales et culturelles proprement algériennes.

Dans notre corpus, Certaines innovations lexicales ont été construites sur des noms propres. Les anthroponymes ont été plus présents que les toponymes.

Les marques typographiques sont faiblement présentées dans notre corpus, cela explique que le journaliste assume la responsabilité de cette création lexicale, et vise à attirer l'intérêt de ses lecteurs.

Les commentaires métalinguistiques qui accompagnent généralement les innovations lexicales sont absents du notre corpus, cela veut dire que, le chroniqueur crée des lexies néologique volontairement et il ne justifie pas cette innovation lexicale et il ne se préoccupe pas des normes linguistiques.

L'analyse détaillée de notre corpus nous ramène vers l'idée que, toute les matrices lexico géniques sont présentes dans notre corpus avec diverses proportions, ce qui affirme la variabilité des néologismes constituant notre corpus. Nonobstant, la matrice externe n'était pas la plus dominante comme nous l'avons attendu, et ce sont les matrices morphosémantiques qui sont fortement présentes plus que d'autres, ce qui reflète la maîtrise de la langue par les journalistes, que la langue française n'est pas une simple langue étrangère au même statut que l'anglais, et qu'elle est enracinée dans leur parler, ce qui infirme notre hypothèse de départ.

Références Bibliographiques:

Références Bibliographiques:

1. ADACIS., « La néologie journalistique », mémoire de magistère, université MENTOURI Constantine, 2007/2008.
2. Sablayrolles. J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris.
3. Boucherit. A., (1988), « *quelques propos à partir du cheminement des emprunts en arabe algérien* », l'information grammaticale, Paris, n°54.
4. Boulanger. J.C., (1988), « *L'évolution du concept de néologie de la linguistique aux industries de la langue* ». Actes du colloque organisé à Bruxelles, Centre de terminologie de Bruxelles-institut libre Marie Haps.
5. Cabré.M-T.,(1988),«*Laterminologie:Théorie,méthode et application*»,Armand-Colin,PUO, Paris-Ottawa.
6. Franquesa. E., (2001), « *Langue, technologie et terminologie* », *Cahiers du Rifal. Développement linguistique : enjeux et perspectives*, n°22, Agence de la francophonie, Communauté française de Belgique, Bruxelles.
7. Neveu, F,(2004),«*dictionnaire des Science du langage*» Armand Colin, Paris,2004.
8. Pavel. Silvia, (1989), «*Néologie lexicale: transfert, adaptation, innovation* » site :http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/contributions_sp/1989_neo_lexicale_f.htmconsulté le 02-06-2021.
9. Pruvost .J. & Sablay Rolles. J.F., (2003), « *Les néologismes* » Quesais- je P.U.F, Paris.
10. Queffelec.A., Derradji.Y., Debov.V., Smaali.D., Cherrad- Bencheffra Y.,(2002),« *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues* »,Louvain-La- Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.
11. Quemada.B.,(1971),*Banque Desmots*, n°2.
12. Rey. A., (1976), « *Néologisme, Un pseudo concept ?* », Cahier de lexicologie n°28.
13. Rey. A., (1988), «*Dictionnaire et néologie* », dans *Terminologie et technologies nouvelles*, Actes du colloque tenu à Paris, 9-11 décembre 1985, Québec- Paris, Office de la langue française – Commissariat général de la langue française.
14. Rey.A.& J.Rey Debov,(1988),«*Le petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*». Vol. 1,Le Robert, Paris.
15. Rousseau, L.J., (1988),« *Néologie et problèmes de normalisation* »,Actes du colloque de terminologie et technologie nouvelles tenu à Paris du 9 au 11 décembre

1985, Office québécois de la langue française.

16. Sablayrolles J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris.

17. SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000.

18. Sablayrolles J. F., (2000), « *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* », Champion, Paris.

19. Sablay

rolles J.F., (2003), « *L'innovation lexicale* », actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges. Honoré Champion, Paris.

20. **Tina Célestin, (2003)**, « *le phénomène de la néologie technique et scientifique au Québec-bilan et banque perspectives* ».

21. **Tina Célestin, (2003)**, « *LE PHÉNOMÈNE DE LA NÉOLOGIE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC-BILAN ET banque PERSPECTIVES* ».

22. Moatassime A., (1992), « *Arabisation et langue Française au Maghreb* », P.U.F, Paris.

23. <https://www.lesoiralgerie.com/static/apropos> consulté le 6 mai 2019.

24. https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Soir_d%27Alg%C3%A9rie consulté le 6 juin 2019

25. <https://www.djazairess.com/fr/liberte/40690> consulté le 25/04/2019.

26. <https://www.djazairess.com/fr/liberte/40690> consulté le 25/04/2019.

27. <https://www.djazairess.com/fr/lesoiralgerie/1014432> consulté le 25/04/2019.

28. Jean TOURNIER est un linguiste américain, qui a créé la grille d'analyse que SABLAYROLLES a adoptée dans ses travaux avec des simples modifications. On a opté pour cette grille étant donné qu'elle est la mieux adaptée aux toutes les langues.

Table des Matières

Table des Matières

Introduction générale	
Chapitre1:La notion du néologisme (Néologisme et néologie)	
1-Aperçue historique et évolution du néologisme.	
2-La création lexicale (création naturelle et spontanée "Néologie").	
3-La création planifiée "La néonymie ".	
4-Typologie des néologismes.	
CHAPITRE:2 Contexte du corpus	
1-Le contexte sociolinguistique algérien.	
1.1-La sphère arabophone.	
1.2-La sphère berbérophone.	
1.3-Les langues étrangères.	
2- Présentation de la presse écrite algérienne.	
2.1-La presse écrite algérienne.	
2.2-Les néologismes dans la presse.	
2.3-Position du locuteur.	
3-Maniement de la langue.	
3.1-Les registres de langues.	
3.2-Néologie et acte humoristique.	
CHAPITRE: 3	
1-Présentation du corpus.	
1.1-Présentation du journal.	
1.2-Présentation de la chronique (pousse avec eux).	
1.3-Raisons du choix du corpus.	
2- Le corpus d'exclusion.	
2.1-Méthodologie de la collecte des néologismes.	
2.2- présentation du corpus d'analyse.	
2.3-Présentation de la grille d'analyse.	
(lexies originelle).	

3.1-Des néologismes obtenus par détournement.	
3.1-Néologismes obtenus par claque.	
3.2-commentaire et analyse des tableaux.	
- Conclusion générale	
- BIBLIOGRAPHIE	
- ANNEXE	